

Une nouvelle mesure de la croissance inclusive : application aux États membres de l'UEMOA

Israël Sawadogo

Cet article a pour principal objectif d'étudier la dynamique de la croissance inclusive dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en proposant un outil innovant pour mesurer cette croissance. La méthodologie mise en œuvre consiste en premier lieu à élaborer un indicateur à partir d'une analyse factorielle multiple sur une échelle 0-100. Dans le domaine de la comptabilité nationale, cette procédure permettra d'élaborer d'autres agrégats tels que le niveau d'inclusion de la croissance ou le taux de croissance inclusive en réponse aux limites de l'analyse du taux de croissance économique. Selon les résultats obtenus, le niveau moyen d'inclusion de la croissance dans l'UEMOA a évolué de 22,3 % en 2000 à 59,9 % en 2017. Bien que la crise mondiale de 2020 ait contribué à faire fléchir le niveau d'inclusion de l'Union, les résultats présentés pour les pays de l'UEMOA en 2021 décrivent une amélioration progressive de la situation de la croissance inclusive dans la zone ; toutefois les analyses font ressortir globalement une situation plus favorable dans un certain nombre de pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Togo) que dans les autres (Bénin, Mali, Guinée-Bissau et le Niger).

JEL : O11, O47, O49, C43

Mots clés : croissance inclusive, niveau d'inclusion, analyse factorielle.

* Israël Sawadogo est docteur en Sciences économiques et ingénieur, statisticien et économiste, au Service des Comptes économiques et des analyses macroéconomiques à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD-Burkina Faso).

Introduction

Depuis 1950, plusieurs économistes se sont intéressés au lien entre niveau de croissance et niveau de développement. C'est dans ce contexte que certaines réflexions ont commencé à se pencher sur le lien entre la croissance économique et les phénomènes pouvant compromettre la transition entre cette croissance et le niveau de développement. Les premières notions développées dans ce sens portaient sur l'hypothèse d'une relation en U inversé formulée par Kuznets (1955) ; cette hypothèse stipule qu'une croissance s'accompagne, à une première étape, d'un accroissement du niveau des inégalités mais, à une seconde étape, d'une réduction de ces inégalités. Le concept de développement basé sur cette hypothèse laissera la place par la suite à un concept préconisant la prise en compte des retombées de la croissance afin d'apprécier la qualité de cette dernière en termes d'opportunités pour le développement socio-économique.

Dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine¹ (UEMOA), les projections faites par le Fonds monétaire international (FMI, rapport 2022²) à l'horizon 2024 ont mis en évidence d'importantes opportunités économiques, en dépit du choc qu'a causé la pandémie de Covid-19. La création de richesses maintiendra sa tendance haussière jusqu'à avoisiner un seuil de 7,2 % en 2024. L'investissement brut pourrait atteindre 25,5 % du PIB avec une épargne nationale brute valant 21,0 % du PIB (FMI, rapport 2022). A l'égard de ses performances économiques au cours de ces dix dernières années, qu'en est-il du niveau de développement de l'UEMOA ?

Si on se réfère au niveau de développement humain mesuré par l'Indice de développement humain (IDH)³, les pays de l'UEMOA ont connu une évolution remarquable mais leur situation reste toujours défavorable par rapport aux autres pays africains. Tous les pays de l'UEMOA se situent parmi les trente pays les moins développés du monde. Le pays ayant le niveau de développement humain le

plus élevé en 2022, le Togo, 30^{ème} le moins développé sur le plan mondial, est moins développé que plus de la moitié des pays africains. De plus, en 2022, parmi les 10 pays les moins avancés en termes d'IDH, 3 sont de l'UEMOA (PNUD, 2022)⁴. En outre, les résultats de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018 mettent en évidence une incidence de la pauvreté⁵ assez considérable pour la plupart des pays de l'Union : à l'exception du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, les autres pays de l'Union ont une incidence s'affichant au-delà de 47 % (UEMOA, 2020)⁶.

L'analyse de certains indicateurs de conditions de vie de la population montre que la situation des pays de l'UEMOA reste toujours défavorable malgré les performances économiques réalisées. En effet, l'accès à l'eau potable n'a pas connu une importante amélioration entre 2016 et 2020 avec un taux d'accès qui est passé de 78,5 % à 78,9 % (UEMOA, 2022)⁷. De même, en 2020, la commission de l'UEMOA estime que plus de la moitié de la population de l'Union n'a pas accès à l'électricité. Ces observations mettent en évidence l'existence d'un obstacle au niveau des canaux de transmission entre création de richesses appréciée par la croissance économique et le niveau de développement de la population apprécié par les indicateurs du niveau de vie.

Ainsi, à travers de telles retombées insatisfaisantes de la croissance économique, le recours à la notion de croissance inclusive est bien justifié pour l'analyse des performances des pays de l'UEMOA. Une croissance est dite inclusive lorsqu'elle permet une création d'opportunités tout en garantissant, à tous les segments de la population, un accès équitable à ces opportunités (Ali et Son, 2007a).

La question de mesure de la croissance inclusive dans le contexte africain reste primordiale pour l'évaluation de toute politique fixant cette dernière comme objectif. Durant les dernières années, la

¹ Elle compte 8 pays dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

² Rapport du FMI no 22/67 : Union économique et monétaire ouest-africaine rapport sur les politiques communes des pays membres.

³ L'IDH est un indice composite calculé chaque année par le Pnud afin d'évaluer le niveau de développement des pays en se fondant non pas sur des données strictement économiques, mais sur la qualité de vie de leurs ressortissants à partir de trois facteurs : espérance de vie à la naissance, niveau d'éducation et revenu national brut par habitant.

⁴ Rapport sur le développement humain 2021/2022.

⁵ L'incidence de la pauvreté permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Cet indicateur mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté ; plus il est élevé et plus la pauvreté est intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

⁶ Note de communication des résultats de la Première enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM)

⁷ Rapport régional de suivi des Plans nationaux de développement ou des Stratégies de réduction de la pauvreté (PND/DSRP) axé sur les Objectifs de développement durable (ODD) 3^{ème} Édition

plupart des politiques de relance économique mises en œuvre dans les pays de l'UEMOA mentionnaient l'amélioration du niveau d'inclusion de la croissance comme l'un des éléments capitaux dans les objectifs retenus. En Côte d'Ivoire, l'apaisement de la crise politique encourue entre 2002 et 2011 s'est accompagné en 2016 de la mise en œuvre d'un Plan national de développement visant à « *réduire le taux de pauvreté de plus de la moitié à l'horizon 2020 et faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à la même échéance* »⁸. De même, au Burkina Faso, l'insurrection populaire de 2014 a débouché sur l'installation d'un nouveau gouvernement dont le programme politique a débuté par la mise en œuvre d'un Plan national de développement économique et social (PNDES) en 2016. L'objectif principal de ce programme était de fonder les bases d'une « *nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables* »⁹. Au Sénégal, le Plan Sénégal émergent (PSE) mis en œuvre à partir de 2014 est défini sur trois principaux axes. Parmi ces axes apparaît l'amélioration significative des conditions de vie des populations et la réduction des inégalités¹⁰. Étant des exemples parmi tant d'autres, les objectifs poursuivis par ces politiques nationales sont des preuves que la quête d'une croissance inclusive constitue effectivement un nouveau défi de développement économique et social préoccupant les décideurs politiques de l'Union et de ses États membres.

En dehors des programmes nationaux de développement, les politiques d'accompagnement appliquées par les institutions internationales se focalisent de plus en plus en Afrique sur le caractère inclusif du développement économique. En particulier, la Banque africaine de développement (BAD) se fixe pour objectif premier de « *faire reculer la pauvreté dans ses pays membres régionaux en contribuant à leur développement économique durable et à leur progrès social* »¹¹. « *Pacte pour une croissance inclusive et pour la prospérité* », tel est également le thème principal du rapport du Groupe d'éminentes personnalités du Secrétaire général des Nations unies sur les pays les moins avancés dont les travaux ont débuté en 2010. Les mêmes questions sont aussi examinées par le Pnud¹², la

Commission économique des Nations unies pour l'Afrique¹³ ou la Banque mondiale¹⁴. La réflexion sur la situation de la croissance inclusive est donc d'actualité concernant les défis de développement économique sur le continent africain et cet argument est partagé par les institutions internationales œuvrant dans ce domaine, à l'égard des problématiques récentes précédemment soulignées.

La place qu'occupe la notion de croissance inclusive dans les politiques nationales et sous-régionales ainsi que l'actualité que fait apparaître ce concept dans le domaine de l'économie du développement justifient la portée de la présente étude qui devrait permettre de mettre à la disposition des acteurs du développement un outil innovant de mesure de la croissance inclusive. Une statistique de mesure de la croissance inclusive permettra ainsi d'étudier la dynamique de cette notion de croissance au niveau des pays de l'UEMOA et de fournir aux décideurs des outils d'évaluation des politiques et programmes mis en œuvre pour améliorer le niveau d'inclusion de la croissance. L'un des principaux problèmes que soulève la mesure de cette notion économique porte sur le caractère multidimensionnel qu'elle revêt dans la littérature. La littérature économique présente quelques outils de mesure définis notamment sur les économies africaines (Banque africaine de développement¹⁵ ; Banque mondiale¹⁶ ; Ali et Son, 2007a). Par ailleurs, le caractère multidimensionnel de la notion de croissance inclusive ne constitue que le défi théorique. Sur le plan statistique, la conception d'un outil de mesure à l'échelle du taux de croissance du PIB est nécessaire compte tenu des difficultés de comparaison des outils présents dans la littérature avec l'indicateur de l'évolution de l'activité économique (taux de croissance du PIB).

Afin d'apporter des réponses satisfaisantes à ces questions, l'objectif fixé pour cet article est de mesurer la croissance inclusive dans les pays de l'UEMOA et d'en analyser la dynamique. Afin d'atteindre ces objectifs, il est essentiel de poser une hypothèse fondamentale relative à l'aspect multidimensionnel de la notion de croissance inclusive, c'est-à-dire une hypothèse qui englobe théoriquement plusieurs facteurs d'ordre économique.

⁸ Résumé PND 2016-2020, Groupe Consultatif

⁹ Plan national de développement économique et social, 2016-2020, Conseil National de la Statistique, Ministère de l'Économie et des Finances

¹⁰ Plan Sénégal Émergent, 2014

¹¹ <https://www.afdb.org/fr/about-us/mission-strategy>

¹² « *La capacité de la croissance à réduire la pauvreté*

est faible en Afrique subsaharienne » (2014)

¹³ « *Les moteurs de la croissance inclusive en Afrique* » (2018)

¹⁴ « *Sénégal : vers une croissance plus inclusive* » (2020), Communiqué de Presse N° : 2020/069/AFR

¹⁵ BAD, Documents de travail (2016)

¹⁶ Banque Mondiale, *Economic Premise*, n°122, 2013

1. La croissance inclusive dans la littérature économique

1.1. Théories de la croissance

La théorie de la croissance a connu d'importantes mutations avec les différents épisodes de l'histoire de la pensée économique. A la genèse de l'économie politique, les développements théoriques étaient plus axés sur la création de richesses et sur la valeur des biens produits. Les opinions portaient principalement sur l'organisation du travail dans le but d'ajouter de la valeur travail aux différents biens produits. Comme l'a affirmé Adam Smith (*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776), sous l'hypothèse d'une division optimale du travail et d'un commerce basé sur les avantages absolus de chaque économie, la création de richesses et de la valeur intrinsèque évoluera de façon efficace. De même, dans le *Traité d'économie politique* (Livre 1, chapitre 3), Jean-Baptiste Say fait état de la potentialité de l'être humain à créer des facteurs injectés dans le processus de création de richesses. A l'opposé de ces deux auteurs, en se basant sur la division en classes des acteurs économiques, David Ricardo décrit un processus de création de richesses nécessairement stationnaire à long terme et c'est à partir de ces développements qu'une importance fondamentale sera accordée à l'accumulation du capital physique dans la théorie de la croissance (Lainé, 2017).

Dans le modèle de croissance d'Harrod-Domar, la condition d'une croissance économique équilibrée porte sur l'égalité et la stabilité du taux d'épargne national, du taux de croissance de la force de travail et du coefficient de capital (Solow, 1988). Dans ce modèle, les différents facteurs considérés étant de natures différentes, chacun d'entre eux pourrait évoluer considérablement et indépendamment des autres. Cette observation constitue une réalité rédhitoire à la stabilité de l'état d'équilibre défini sur la croissance dans le modèle d'Harrod-Domar (Solow, 1988). L'analyse de la croissance dans les travaux de Solow intègre les hypothèses fondamentales décrivant une technologie de production néoclassique et une relation définie entre l'accumulation du capital et l'épargne. Sous ces hypothèses, Solow (1956) montre que la croissance par tête augmente lorsque le capital par tête augmente, mais à une proportion moindre. Solow (1956) définit ainsi, dans le long terme, un « *état régulier* » caractérisé par une absence d'élasticité de la croissance par rapport au capital physique sous l'hypothèse de la productivité marginale décroissante du capital dans un processus de production microéconomique. Les travaux de Solow (1956) ont par ailleurs contribué à l'évolution d'une nouvelle notion de croissance à partir de 1980, la croissance endogène.

La notion de croissance endogène est fondée sur la considération d'un certain nombre de facteurs économiques comme étant des éléments inhérents à la détermination du rythme de la croissance, à savoir la technologie et les capitaux physiques publics et humains (Romer, 1986 ; Lucas, 1988 ; Barro, 1990). Parallèlement à cette évolution des modèles de croissance, émergeront une succession de nouvelles notions de croissance à partir des hypothèses de Kuznets (1955) concernant la relation empirique en forme de U inversé formulée entre la croissance économique et le niveau des inégalités. L'objectif de ces développements ne portait principalement pas sur la compréhension du processus de production de richesses mais sur le lien entre les modalités de ce processus et la qualité des retombées économiques et sociales qu'il occasionne. Spécifiquement, dans les économies subsahariennes où les politiques économiques mises en œuvre sont inscrites dans une logique de réduction des inégalités et du niveau de la pauvreté, les différentes institutions aussi bien nationales que multinationales placent plutôt leurs paris sur l'atteinte d'une croissance permettant de relever ces défis.

1.2. Développements sur la théorie de la croissance inclusive

A partir des années 1970, la notion de croissance économique réduisant les inégalités et la pauvreté, la croissance pro-pauvre¹⁷, dominait les stratégies nationales et internationales de développement, dans un contexte de lutte contre la pauvreté dans le monde. Cependant, le concept de croissance pro-pauvre a été confrontée à la non-prise en compte de l'équité dans l'accès aux opportunités créées par la croissance économique. Vers les années 2000, la recherche de l'équité dans l'accès à ces opportunités devint le principal objectif des différentes politiques et programmes de développement, tant sur le plan national qu'international. En 2006, le rapport sur le développement mondial de la Banque mondiale portait sur le thème « *Équité et développement* », abordant la question de la valeur intrinsèque de l'équité et se concentrant sur ses incidences positives pour le développement à long terme (Ianchovichina et al, 2009). L'instigation de la notion d'équité dans l'analyse du développement économique a abouti à l'analyse de l'inclusion de la croissance économique.

Par ailleurs, une mise en œuvre efficace des programmes et politiques de développement inclusifs nécessite une définition claire de la notion

¹⁷ La croissance est dite « pro-pauvre » lorsque les plus pauvres bénéficient plus que les autres des fruits de la croissance.

de croissance inclusive. Durant cette dernière décennie, la volonté de caractériser cette notion a donné lieu à plusieurs vagues de définitions faisant l'objet d'importants débats dans le cadre de l'économie du développement. Une première vague de définitions, basée sur la distribution du revenu dans la population, analyse la croissance inclusive de façon large comme étant une croissance économique profitant à tous ou de façon plus étroite comme une croissance qui profite à toutes les couches de la société, y compris les pauvres, les quasi-pauvres, les groupes à revenus moyens, et même les riches (Klasen, 2010 : 2).

Cependant ces résultats ne se focalisent que sur le revenu et sur les résultats de la croissance économique. C'est dans ce contexte qu'émerge une nouvelle vague essayant d'introduire dans l'analyse de la croissance inclusive des éléments autres que le revenu. La croissance inclusive est ainsi définie comme étant une croissance économique créant des « *opportunités économiques accessibles à tous et en particulier aux pauvres, dans toute la mesure du possible* » (Ali et Son, 2007b). Par la suite, l'introduction de l'accès aux opportunités dans le processus de la croissance suscitera un autre problème d'ordre pratique, celui notamment de la détermination des principaux moteurs pouvant faciliter l'accès à ces opportunités. Doit-on se focaliser uniquement sur les mécanismes du marché ou sur le rôle des autorités politiques afin d'aboutir à un accès équitable aux opportunités créées par la croissance économique ?

1.3. Analyse critique des méthodes empiriques usuelles

Au niveau des institutions multinationales engagées dans la promotion du développement économique et social des pays africains, la mesure du niveau d'inclusion de la croissance économique est une préoccupation importante pour la mise en œuvre de politiques économiques.

L'approche utilisée par la Banque mondiale repose sur la mesure d'une croissance inclusive sur la base d'une fonction indiquant le niveau de bien-être social. Dans cette approche, la croissance inclusive est fondée sur deux principales dimensions, à savoir la croissance du revenu et la distribution équitable du revenu dégagé dans le processus de croissance (Banque mondiale, 2013).

En supposant le revenu moyen du groupe donné par la répartition de la population selon les quantiles de revenu et le revenu moyen de l'ensemble de cette population, l'appréciation de la croissance économique consistera à analyser son impact sur le rapport entre la moyenne distributionnelle et le revenu moyen global, avec n le nombre de classes

induites par le découpage en quantiles. Selon cette méthode, une croissance est dite inclusive lorsque le degré d'augmentation du revenu moyen qu'elle occasionne est inférieur au degré de rapprochement du revenu moyen à la moyenne induite par le découpage en groupe de revenu. De ce fait, l'approche de la Banque mondiale est essentiellement fondée sur les effets de la croissance en lien avec les caractéristiques distributionnelles du revenu dans la population. Dans le contexte des économies en voie de développement, notamment des pays d'Afrique subsaharienne, le niveau de développement des systèmes statistiques est tel que les données distributionnelles sur le revenu sont très peu disponibles et en général ces données ne le sont que sur des périodes éloignées les unes des autres.

Dans le cadre de l'analyse de la croissance inclusive en Afrique du Nord effectuée par la BAD (2016), dix catégories de variables ont été considérées dans l'analyse. Ces variables sont ensuite regroupées selon cinq dimensions définies pour identifier la notion de croissance inclusive aux domaines de la pauvreté, d'une part, et des inégalités, d'autre part (dimension spatiale) ; création d'opportunités (dimensions économiques) ; accès aux opportunités créées (dimension sociale) et bonne gouvernance (dimension politique).

En ce qui concerne la méthodologie d'agrégation, les sous-indicateurs normalisés pour chaque dimension sont agrégés selon une moyenne arithmétique de telle sorte que les différentes composantes de l'indicateur composite y ont le même poids. Dans ce procédé, la normalisation est fonction du rang, en considérant le niveau d'inclusion de la croissance et le système de pondération est fait de façon ramifiée. A un premier niveau, un poids identique est attribué à chaque sous-indicateur représentant une dimension. Ce poids est ensuite subdivisé en des poids égaux attribués aux différentes variables composant cette dimension. Cependant, la méthode de mesure mise en œuvre par la BAD (2016) est limitée par un certain nombre d'insuffisances d'ordre analytique. Premièrement, la procédure de pondération utilisée ne prend pas en compte la prépondérance de certaines variables dans l'analyse de la croissance inclusive induisant a priori un poids différent d'une composante de l'indicateur à une autre. Deuxièmement, la construction de l'indicateur synthétique est effectuée sur des plages d'années, et cette méthode est donc inadaptée à une analyse temporelle progressive visant à décrire la dynamique du niveau d'inclusion de la croissance. Troisièmement, les définitions des dimensions politiques et spatiales renferment plutôt des facteurs causaux de la croissance inclusive et non des facteurs relatifs à sa définition propre. Enfin, la normalisation en

fonction du rang s'applique plus à une statistique de rang qu'à un indicateur de niveau de croissance inclusive pouvant servir de base d'analyse croisée avec d'autres paramètres de l'économie.

La troisième famille de méthodes de mesure de la croissance inclusive est constituée de la construction d'indicateurs composites à l'aide d'outils d'analyse des données. Le point commun aux différentes méthodes de mesure de la croissance inclusive porte sur la synthèse d'un nombre d'informations de différentes natures afin de cerner le processus par lequel la croissance économique pourrait s'avérer favorable à la création d'opportunités équitables accessibles à la population. Parmi les études ayant utilisé cette approche, nous distinguons les travaux effectués par Anago et Houngbeme (2015) dans le contexte de l'économie béninoise.

Pour ce qui concerne la méthodologie mise en œuvre par Anago et Houngbeme (2015), les poids sont déterminés en fonction de la contribution des différentes variables sur les axes factoriels considérés dans l'analyse des données. L'analyse étant faite avec toutes les variables dans une seule analyse, la notion de dimension disparaît dans l'agrégation. L'alternative à ce problème serait l'utilisation de l'Analyse factorielle multiple (AFM) où l'analyse des données est faite de façon intrinsèque à chaque dimension avant de procéder à une agrégation utilisant les poids donnés par les valeurs propres associées à ces dimensions. Cette méthode a été utilisée par Fall et al (2021) dans le cadre de leurs travaux sur l'UEMOA. Cependant, Fall et al. (2021) se restreignent à l'élaboration d'un indicateur synthétique qui ne fait pas intervenir le taux de croissance réel dans l'analyse. De plus, leurs travaux ne font pas une description de l'indicateur de croissance inclusive, ils n'interprètent que les effets du commerce extérieur sur l'indicateur.

2. Une nouvelle mesure de la croissance inclusive

2.1. Problématique méthodologique

Dans la littérature, les méthodes d'analyse de la croissance inclusive présentées ont une même limite : elles ne prennent pas en compte la notion de croissance à proprement dit. En effet, un indicateur synthétique construit avec le taux de croissance et les autres variables d'analyse traduit le niveau d'inclusion de cette croissance. L'indicateur obtenu ne peut donc être analysé comme étant un taux de croissance. L'objectif de cette étude est de mettre en place un indicateur de croissance inclusive résultant du redressement de la croissance économique par le niveau d'inclusion de cette dernière. La méthodologie

mise en œuvre par la Banque mondiale en 2013 constitue un point de départ pour ce type d'indicateur.

Notons le taux de croissance enregistré par un pays i à la période t . Il s'agit de calculer un facteur de manière à ce que le taux de croissance inclusive de l'économie analysée soit $\varphi_{it}g_{it}$. Dans cette expression, φ_{it} représente le niveau d'inclusion associé au taux de croissance économique g_{it} . Le problème est donc de construire théoriquement, puis empiriquement, le facteur φ . Dans la méthodologie proposée par la Banque mondiale, φ est déterminé par le ratio du revenu par tête et la moyenne de revenu définie sur la distribution des quantiles. Comme développé dans la revue empirique, le facteur φ est essentiellement défini sur la structure distributionnelle du revenu dans la population. Cela constitue une importante limite à la résolution du problème posé.

Afin de prendre en compte les différentes limites énoncées dans l'analyse des procédures proposées pour mesurer la croissance inclusive, une méthodologie de calcul du taux de croissance inclusive en trois étapes est décrite dans cet article.

2.2. Choix des variables et des sources : étape 1

Le niveau d'inclusion de la croissance φ est déterminé à partir de dix-huit variables regroupées en trois dimensions : la dimension économique, la dimension sociale et la dimension niveau de vie. Le choix de ces dimensions et des différentes variables composant chacune d'entre elles est fondé sur la définition du concept d'inclusion de la croissance, en se basant sur les études pionnières présentées dans la revue empirique, ainsi que sur la disponibilité des données dans les pays de l'UEMOA.

La dimension économique permet d'appréhender les retombées économiques directes de la croissance économique. Elle est composée de trois variables, le taux de chômage, le taux de croissance de la consommation par tête et le taux de croissance du PIB par actif occupé. La prise en compte du taux de chômage permet d'intégrer dans l'analyse les répercussions de la croissance sur le marché de l'emploi, une croissance inclusive créant par définition plus d'opportunités d'emploi pour la population active. La croissance de la consommation par tête représente l'évolution du bien-être créé par la croissance économique. Cette variable est introduite afin de pallier les insuffisances des données sur le taux de pauvreté et les inégalités en termes de consommation des ménages. Le taux de croissance du PIB par actif occupé traduit la variation de la productivité du capital humain et le niveau de participation de la population à la création de la richesse. Cette composante est utile à la caractérisation d'un processus d'inclusion durable de la croissance.

Tableau 1

Variables de la dimension économique de l'indicateur de la croissance inclusive

Variables	Contribution à l'Indicateur	Source
Taux de chômage	-	Banque mondiale
Taux de croissance de la consommation par tête	+	Banque mondiale
Taux de croissance du PIB par actif occupé	+	Banque mondiale

Sources : analyses de l'auteur

La dimension sociale est représentée par le secteur de la santé et celui de l'éducation¹⁸. Le niveau des dépenses publiques de santé et d'éducation relativement au PIB constitue une retombée de la richesse créée dans ces secteurs et illustre la

part des redistributions faites par l'État. Les autres variables utilisées dans cette dimension permettent d'appréhender l'amélioration de la qualité du système éducatif et sanitaire pour un pays donné. Cette dimension illustre l'accès aux opportunités créées par la croissance économique qui est l'un des éléments importants dans la détermination d'une croissance inclusive.

¹⁸ Ces deux secteurs sont pris en compte dans le calcul de l'IDH (voir note de bas de page 3).

Tableau 2

Variables de la dimension sociale de l'indicateur de la croissance inclusive

Variables	Contribution à l'indicateur	Source
Éducation		
Dépenses publiques en éducation (% PIB)	+	Banque mondiale
Taux net de scolarisation (% des enfants en âge de scolarisation)	+	Banque mondiale
Santé		
Dépenses publiques en santé publique (% PIB)	+	Banque mondiale
Espérance de vie	+	Banque mondiale
Mortalité infantile	-	Banque mondiale
Mortalité maternelle	-	Banque mondiale
Incidence du paludisme	-	Banque mondiale

Sources : analyses de l'auteur

La dimension niveau de vie correspond à l'amélioration du bien-être des populations induite par la croissance économique. Elle permet d'illustrer la pauvreté non alimentaire ou la qualité de vie dans l'indicateur de croissance inclusive. Ainsi, l'accès aux opportunités créées par la croissance est pris en compte à travers les variables de niveau de vie utilisées. Certaines variables telles que le ratio de l'accès

à l'électricité et celui de l'accès à l'eau potable entre populations rurales et populations urbaines sont introduites dans l'analyse afin d'intégrer les inégalités entre ces deux milieux quant à la disponibilité et l'utilisation d'un certain nombre de services de base. Ces variables mesurent donc l'équité spatiale dans l'accès aux opportunités d'amélioration du niveau de vie induites par la croissance économique.

Tableau 3

Variables de la dimension niveau de vie de l'indicateur de la croissance inclusive

Variables	Contribution à l'indicateur	Source
Accès à l'internet (% population)	+	Banque mondiale
Émissions de CO ₂ (kg/PIB \$)	-	Banque mondiale
Abonnement téléphonique (% population)	+	Banque mondiale
Accès à l'électricité (% population)	+	Banque mondiale
Accès à l'électricité (rapport urbain/rural)	-	Banque mondiale
Accès à l'eau potable (% population)	+	Banque mondiale
Accès à l'eau potable (rapport urbain/rural)	-	Banque mondiale
Accès à l'assainissement (% population)	+	Banque mondiale

Source : analyses de l'auteur

La période d'étude s'étend de 2000 à 2021. Ce choix a été effectué en fonction de la disponibilité des données retenues pour la constitution du taux de croissance inclusive. La base de données de la Banque mondiale¹⁹ constitue la source secondaire des données. Les sources primaires sont les productions courantes des différents pays de l'UEMOA et des institutions spécialisées (Bureau international du travail, UEMOA, etc.). En ce qui concerne les variables d'ordre économique, la base de données²⁰ de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a été utilisée.

2.3. Méthode de calcul du facteur φ : étape 2

2.3.1. Description de la méthode de construction des indicateurs de la croissance inclusive

La méthode retenue pour la construction de l'indicateur synthétique du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) part d'une Analyse factorielle multiple (AFM). Ce choix de l'AFM est justifié par le caractère multidimensionnel de la notion de croissance inclusive. L'AFM permet d'effectuer une agrégation séquentielle comportant une agrégation primaire des variables en dimension et une agrégation secondaire des dimensions pour obtenir l'indicateur synthétique. Cette approche évite le choix arbitraire des poids de chaque dimension composant la notion de croissance inclusive, car ces pondérations sont internes au phénomène étudié et traduisent l'importance de chaque variable dans l'explication de ce phénomène.

Forme fonctionnelle de l'indicateur

En ce qui concerne la construction de l'indicateur synthétique, rappelons qu'il existe deux niveaux d'agrégation ; le premier concerne les variables au niveau de chaque dimension et le second constitue l'agrégation des axes stratégiques. La forme fonctionnelle de l'indicateur synthétique du niveau d'inclusion de la croissance non normé (INIC non normé) $\tilde{\varphi}$ est donnée par :

$$\tilde{\varphi} = \frac{1}{\sum_{k=1}^m \gamma_k} \sum_{k=1}^m \gamma_k I_k \quad (1)$$

k correspond au nombre de dimensions retenu pour l'indicateur. Les γ_k correspondent aux poids des différentes dimensions dans la constitution de l'indice global et sont obtenus à l'issue de l'AFM réalisée. I_k désigne le sous-indicateur associé au thème k et est obtenu à partir de l'Analyse en composantes principales (ACP) réalisée sur ce dernier.

$$I_k = \sum_{t=1}^T S_t V_t \quad (2)$$

où S_t est le score de la variable t et V_t est sa valeur.

Le processus d'agrégation des sous-indicateurs : détermination de γ_k

À l'issue de la procédure d'AFM, le poids obtenu relativement à chaque dimension du concept de croissance inclusive représente la contribution de chaque sous-indicateur à la variation de la variance de l'indicateur synthétique. Désignons par $(\lambda_i^k)_{1 \leq i \leq n}$ les valeurs propres émanant de l'ACP utilisée dans la construction du sous-indicateur I_k du thème (dimension) k de la notion d'inclusion de la croissance, où n représente le nombre d'axes considéré dans la synthèse de l'information contenue dans I_k et λ_i^k constitue la valeur propre correspondant au poids de l'axe factoriel i à l'inertie totale obtenue.

Ainsi, $\gamma_k = \frac{\sum_{i=1}^n \lambda_i^k}{\sum_{k=1}^p \sum_{i=1}^n \lambda_i^k}$ (3) constituera le poids du sous-indicateur I_k et donc celui de la dimension k à la synthèse de l'indicateur global.

Afin de garder les propriétés de comparabilité temporelle et spatiale, les poids d'agrégation des dimensions et des variables sont configurés de façon invariante dans le temps et dans l'espace.

2.4. Transformation mathématique à opérer sur le facteur $\tilde{\varphi}$: étape 3

Dans l'analyse effectuée, une méthode de normalisation utilisant les valeurs extrêmes est mise en œuvre afin de déterminer le paramètre φ adéquat pour une étude dynamique de la croissance inclusive.

La transformation à partir des valeurs extrêmes consiste à relativiser la distance entre une observation et la valeur maximale (ou minimale) de la variable par l'étendue de cette dernière. Dans le cas de la normalisation de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance, $\tilde{\varphi}$, pour un pays i , la valeur normée sera :

$$\left\{ \begin{array}{l} \varphi_{it} = \frac{\max_j \tilde{\varphi}_{jt} - \tilde{\varphi}_{it}}{\max_j \tilde{\varphi}_{jt} - \min_j \tilde{\varphi}_{jt}}, \text{ indicateur normé décroissant} \\ \text{ou} \\ \varphi_{it} = \frac{\tilde{\varphi}_{it} - \min_j \tilde{\varphi}_{jt}}{\max_j \tilde{\varphi}_{jt} - \min_j \tilde{\varphi}_{jt}}, \text{ indicateur normé croissant} \end{array} \right. \quad (4)$$

j variant entre 1 et n (nombre d'unités observées).

Ainsi, φ_{it} répond au critère de pondération contraint par la problématique de construction de l'indicateur composite à cette étape. Les limites de l'indicateur normé selon cette technique portent sur l'analyse des observations extrêmes au niveau des pays i_{\min} et i_{\max} , tels que $\tilde{\varphi}_{i_{\max}t} = \max_j \tilde{\varphi}_{jt}$ et $\tilde{\varphi}_{i_{\min}t} = \min_j \tilde{\varphi}_{jt}$.

¹⁹ Mise à jour du 10 mai 2023

²⁰ Version consultée à la date du 25 mai 2023

En considérant l'indicateur centré croissant, les pays i_{min} et i_{max} présenteront respectivement des valeurs nulles et unitaires en termes de niveau d'inclusion de la croissance à une période donnée. Ainsi, le taux de croissance inclusive pour ces deux observations sera :

$$\begin{cases} \chi_{i_{max}t} = g_{i_{max}t} \\ et \\ \chi_{i_{min}t} = 0 \end{cases} \quad (5)$$

L'interprétation pour i_{min} serait une croissance inclusive nulle : pourtant cette observation ne traduit pas nécessairement l'absence d'une croissance inclusive. En guise d'illustration, pour un pays présentant un niveau minimal d'inclusion de la croissance, une amélioration de ce niveau serait occultée par l'indicateur synthétique si la croissance de ce dernier reste la moins inclusive comparativement aux autres. De plus, l'utilisation de niveaux extrêmes différents d'une période à une autre rend problématique la comparaison temporelle de l'indicateur pour un même pays.

Le problème méthodologique précédemment évoqué peut être résolu en modifiant la procédure de normalisation par les valeurs extrêmes. L'une des solutions alternatives à l'insuffisance de l'indicateur normalisé à l'issue de la transformation précédente est la prise en considération des seuils minimal s_{min} et maximal s_{max} des valeurs brutes de l'indicateur $\tilde{\varphi}_{it}$. s_{min} et s_{max} sont déterminés à l'issue de la résolution des inéquations suivantes :

$$\begin{cases} \forall t \in [0, T]; \forall j = 1, \dots, n; s_{min} < \tilde{\varphi}_{jt} \\ et \\ \forall t \in [0, T]; \forall j = 1, \dots, n; s_{max} > \tilde{\varphi}_{jt} \end{cases} \quad (6)$$

Pour $\varepsilon > 0$ un réel relativement petit, la résolution aboutirait à

$$\begin{cases} s_{min} \in \left[-\infty; \min_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt} - \frac{\varepsilon}{2} \right] , avec \varepsilon \rightarrow 0 \\ et \\ s_{max} \in \left[\max_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt} + \frac{\varepsilon}{2}; +\infty \right] , avec \varepsilon \rightarrow 0 \end{cases} \quad (7)$$

Ainsi, $s_{min} = \min_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt} - \frac{\varepsilon}{2}$ et $s_{max} = \max_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt} + \frac{\varepsilon}{2}$ sont les nombres les plus proches de $\min_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt}$ et $\max_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt}$ résolvant le problème posé dans la présentation de la méthode basée sur les valeurs extrêmes en étendant l'étendue de $\tilde{\varphi}$ d'un supplément de ε .

Dans la méthodologie de construction proposée dans cette étude, ε sera défini par $\varepsilon = 0,05 * (\max_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt} - \min_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt})$ de telle sorte que $\frac{\varepsilon}{2} = 0,025 * (\max_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt} - \min_{j,t} \tilde{\varphi}_{jt})$. La définition du terme ε est faite dans le but d'exclure les bornes 0 et 100 pour les valeurs de l'indicateur normé. En définitif, l'indicateur synthétique du niveau d'inclusion de la croissance normé (INIC normé) est donné par : $\varphi_{it} = \frac{\tilde{\varphi}_{it} - s_{min}}{s_{max} - s_{min}}$ (8). En exprimant φ_{it} en pourcentage, il sera ainsi contenu dans l'intervalle $]0,100[$.

Par conséquent, le taux de croissance inclusive résultant de la pondération du taux de croissance économique g par l'indicateur du niveau d'inclusion est exprimé comme suit :

$$\chi_{it} = \varphi_{it} g_{it} = \left(\frac{\tilde{\varphi}_{it} - s_{min}}{s_{max} - s_{min}} \right) g_{it} \quad (9)$$

2.5. Résumé des propriétés de l'indicateur de croissance inclusive

La mise en œuvre de la procédure de construction de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance et du taux de croissance inclusive est effectuée dans le but d'étudier non seulement la dynamique des performances des pays de l'UEMOA en ce sens, mais aussi la disparité géographique présente dans l'Union en termes de croissance inclusive. Pour ce faire, il est nécessaire de faire ressortir les différentes propriétés des statistiques de mesure de la croissance inclusive proposées dans cette étude afin d'élucider le sens d'interprétation de ces dernières. Ainsi, de façon générale, cinq principales propriétés sont définies sur l'Indicateur du niveau d'inclusion de la croissance.

Homothétie d'échelle

L'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance est construit de telle sorte à varier entre 0 et 1. Afin de faciliter la lecture de ce dernier, cette échelle peut être étendue de façon homothétique à 0-100 en exprimant l'indicateur initial en pourcentage. Les extrémités 0 et 100 ne sont donc pas atteintes du fait de la méthode de synthèse de l'indicateur φ .

Croissance

La méthode de normalisation de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance pourrait aboutir à un indicateur variant positivement ou négativement par rapport à la croissance inclusive. Pour chacun des deux cas, l'indicateur serait toujours interprétable. Cependant, dans le cadre de cette étude, le premier cas est utilisé afin d'obtenir un indicateur croissant dans l'analyse du phénomène économique étudié, à savoir, la croissance inclusive. Ainsi, l'indicateur du niveau d'inclusion sera d'autant plus élevé que les facteurs en faveur de l'inclusion le sont ou que ceux en défaveur de l'inclusion ne le sont pas. Cette propriété permet d'établir des règles de comparaison temporelle ou spatiale à l'aide des valeurs de l'indicateur.

Comparabilité temporelle et spatiale

L'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance comporte une propriété de comparabilité temporelle. Pour un pays donné, les niveaux d'inclusion de la croissance de deux périodes différentes sont

comparés à l'aide des différentes valeurs de l'indicateur qu'elles présentent. Cette propriété est justifiée par la méthode de normalisation effectuée sur la base de la distance métrique entre les valeurs de l'indicateur brute $(\tilde{\varphi}_i)_{i=1,\dots,N}$ et la valeur minimale s_{min} . non atteinte, sur la période, tous pays confondus. De plus, la définition d'une telle métrique confère à l'indicateur la propriété de comparabilité spatiale. À une période donnée, les niveaux d'inclusion de la croissance de deux pays peuvent être comparés à l'aide des valeurs observées de l'indicateur.

Restriction à l'analyse dans l'UEMOA

S'agissant d'un indicateur construit sur la base des données de l'UEMOA, les analyses faites à partir de cet indicateur sont bien sûr restreintes à l'Union. L'analyse ne peut en aucun cas être étendue à d'autres pays n'étant pas dans l'échantillon de base de la construction de l'indicateur. Cependant, la méthodologie utilisée peut être étendue au calcul de l'indicateur de croissance inclusive pour d'autres échantillons de pays donnés.

3. Analyse descriptive de la croissance inclusive dans les pays de l'UEMOA

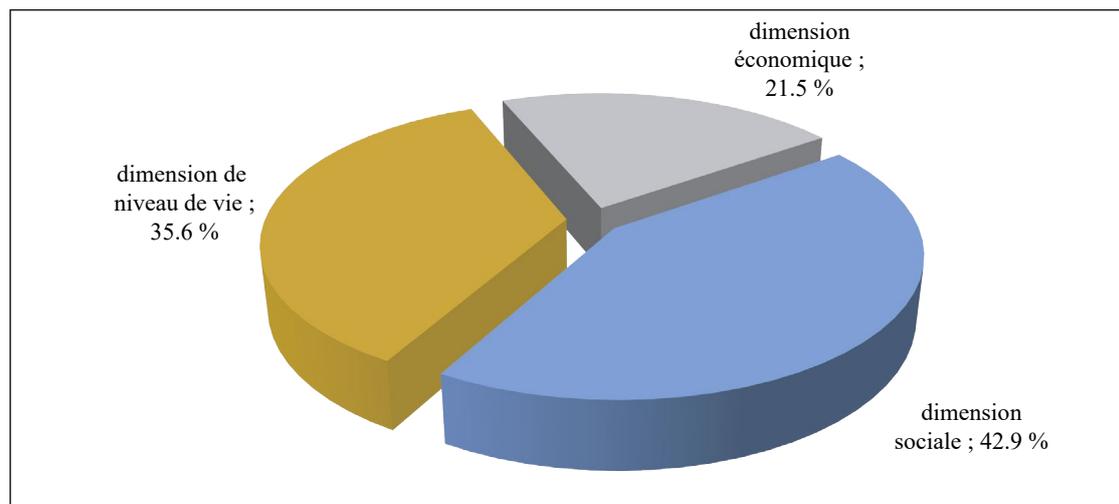
3.1. Caractérisation de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC)

Décomposition de l'INIC

Les résultats de l'AFM ont la particularité de fournir de façon objective le poids de chacune des dimensions retenues pour la construction de l'indicateur global. Dans le cadre de cette étude, les résultats de l'AFM montrent que la dimension sociale (éducation et santé) est celle qui contribue le plus à la croissance inclusive dans les pays de l'UEMOA avec une contribution de 42,9 %. Elle est suivie de la dimension de niveau de vie avec une contribution de 35,6 %. La dimension économique contribue à 21,5 % au niveau de croissance inclusive illustré par l'indicateur synthétique.

Graphique 1

Poids objectifs des trois dimensions dans la construction de l'indicateur global



Source : construction de l'auteur

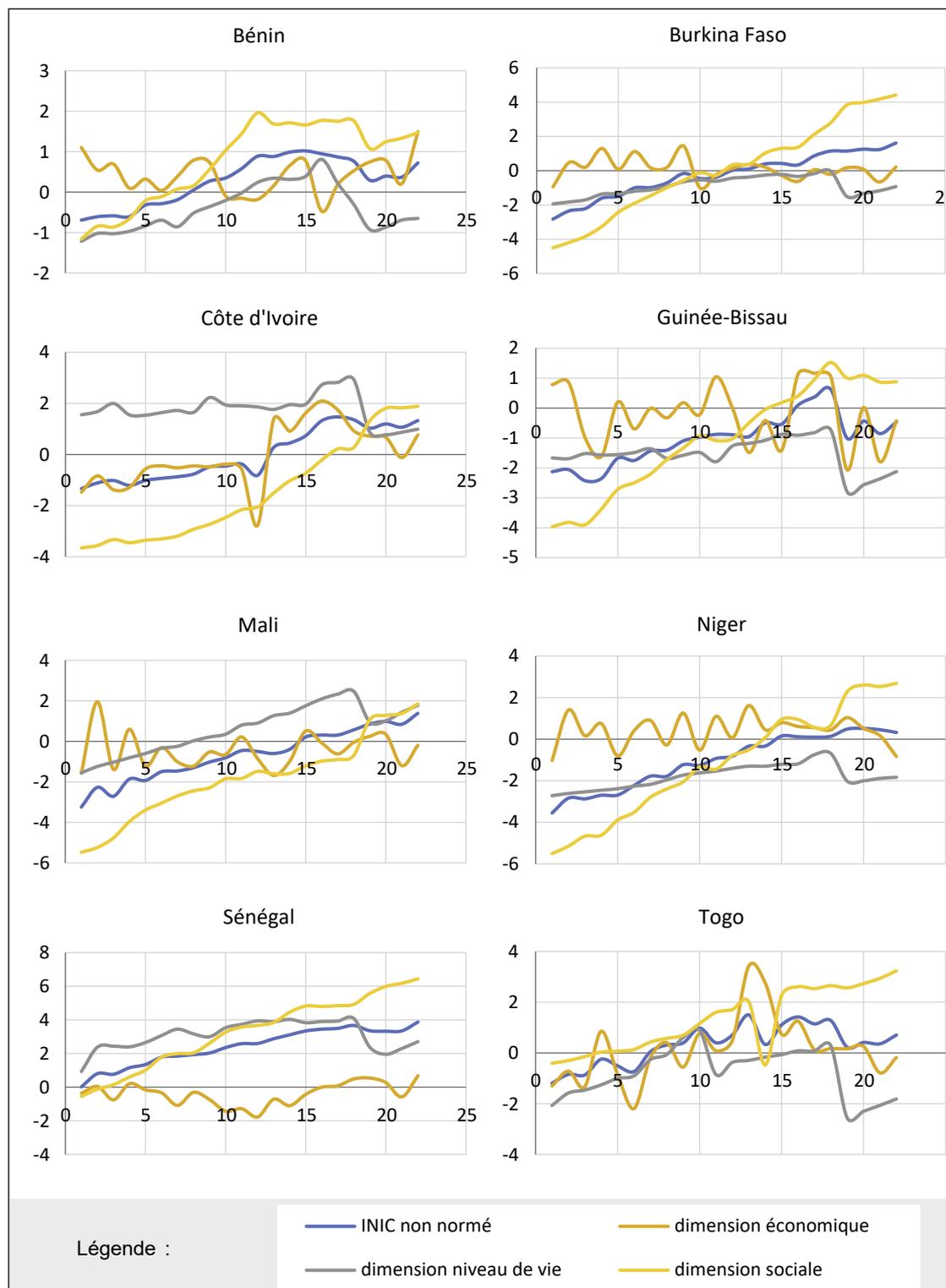
Le graphique 2 illustre la tendance de l'indicateur synthétique non normé en fonction de celle des sous-indicateurs, pour chaque pays. Ces représentations permettent de vérifier graphiquement le degré de volatilité de l'indicateur synthétique par rapport aux sous-indicateurs. Une faible volatilité relative est la preuve d'une robustesse de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance. En effet, l'indicateur global doit prendre en compte le niveau de chacun des sous-indicateurs tout en réduisant les « effets pépites » présents au niveau de certains d'entre eux. Les

sous-indicateurs relatifs à la dimension niveau de vie et à la dimension sociale présentent une stabilité meilleure par rapport à celui de la dimension économique.

L'observation du graphique 2 montre pour l'ensemble des pays que l'INIC prend en compte les évolutions de ces sous composantes sans pour autant suivre la tendance unique d'aucune d'entre elle. Cela met en exergue la qualité de l'indicateur en termes de représentation d'un phénomène multidimensionnel.

Graphique 2

Evolution de l'INIC en fonction de ses sous indicateurs



Source : construction de l'auteur

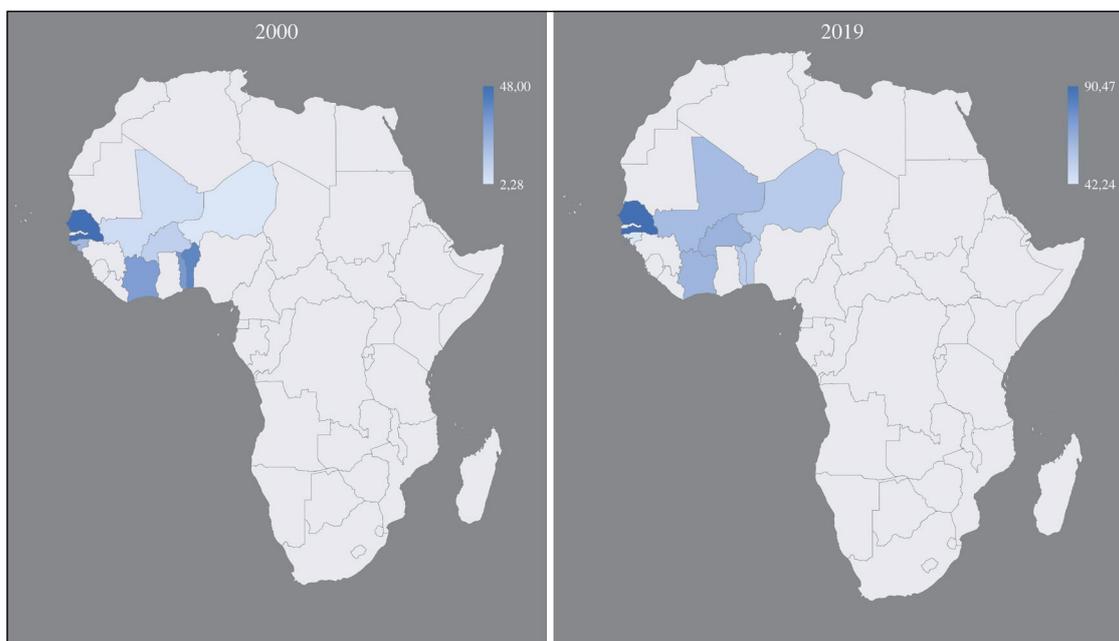
3.2. Dynamique de la croissance inclusive dans les pays de l'UEMOA

De façon globale, dans les pays de l'UEMOA, le niveau d'inclusion de la croissance illustré par

l'indicateur synthétique construit est exprimé en pourcentage et évolue entre 2,3 % et 97,5 %, sur la période allant de 2000 à 2021. Le graphique 3 décrit l'évolution spatiale du niveau d'inclusion de la croissance dans l'UEMOA en 2000 et 2019.

Graphique 3

Représentation spatiale du niveau d'inclusion de la croissance dans les pays de l'UEMOA en 2000 et 2019



Source : construction de l'auteur

3.2.1. Évolution de la croissance inclusive au Bénin

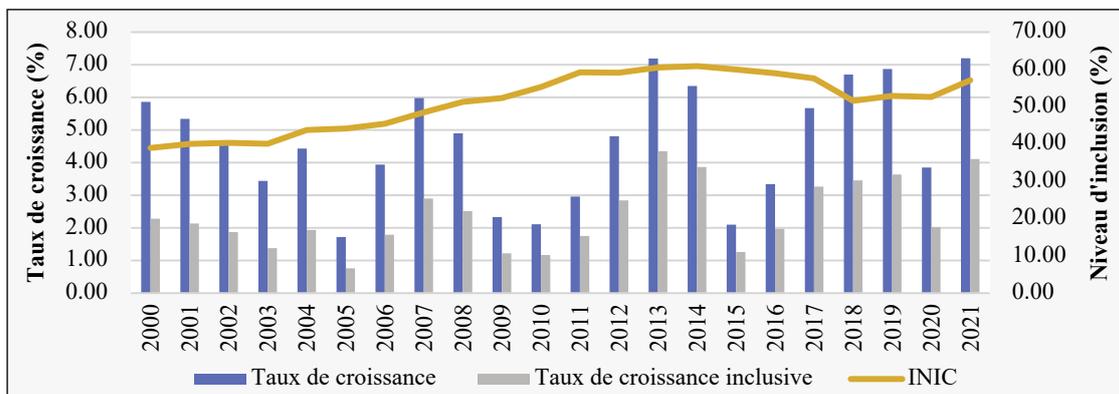
Sur la période 2000-2021 sous revue, l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance de l'économie béninoise a évolué du seuil de 38,9 % à 57,1 %, soit une croissance moyenne de +1,8 point par an. Cette situation illustre une nette amélioration du niveau d'inclusion de la croissance enregistrée dans l'économie béninoise. Cependant, un léger contraste apparaît lorsqu'on analyse par période. En 2010, une hausse considérable de plus de 4,0 points est observée, tandis qu'à partir de 2016, les statistiques du niveau d'inclusion de la croissance

ont connu un faible recul, passant de 60,0 % en 2015 à 51,6 % en 2018. Le niveau d'inclusion de la croissance de l'économie béninoise a ensuite stagné autour de 52 % jusqu'en 2020. Cependant, une nette amélioration a été constatée en 2021.

De précédentes études se sont intéressées à l'élaboration d'un indicateur de croissance inclusive de l'économie béninoise, par exemple celle de Anago et Hougbebe (2015). Ces auteurs estiment une évolution du niveau d'inclusion de la croissance similaire à celle obtenue dans le cadre de cette étude, à savoir une évolution en base annuelle de 101,66 à 117,36 sur la période 2000-2012.

Graphique 4

Évolution de la croissance inclusive dans l'économie béninoise



Source : construction de l'auteur

En termes de taux de croissance inclusive, les meilleures performances sont enregistrées en 2013, 2014 et 2021. Les taux de croissance inclusive sont, entre autres, le résultat d'un niveau de croissance économique relativement élevé à ces dates et d'un niveau d'inclusion appréciable relativement aux autres années. En effet, le taux de croissance de l'économie béninoise est évalué à 7,2 % en 2013 et 6,4 % en 2014 avec des niveaux d'inclusion avoisinant 60 %.

Contextuellement à l'histoire des faits économiques du Bénin, la période 2011-2020 est caractérisée par la mise en œuvre de la phase « *croissance économique au service du développement (2011-2020)* » du programme « *Bénin 2025 Alafia* » et l'adoption du Programme national de développement (PND 2018-2025). Selon les notes²¹ sur la mise en œuvre

²¹ *Plan national de développement 2018-2025, Ministre d'État chargé du Plan et du développement, République du Bénin*

du programme, le PND a constitué « *un facteur déterminant pour une croissance économique inclusive respectueuse de l'environnement dans un contexte de paix et de bonne gouvernance.* ».

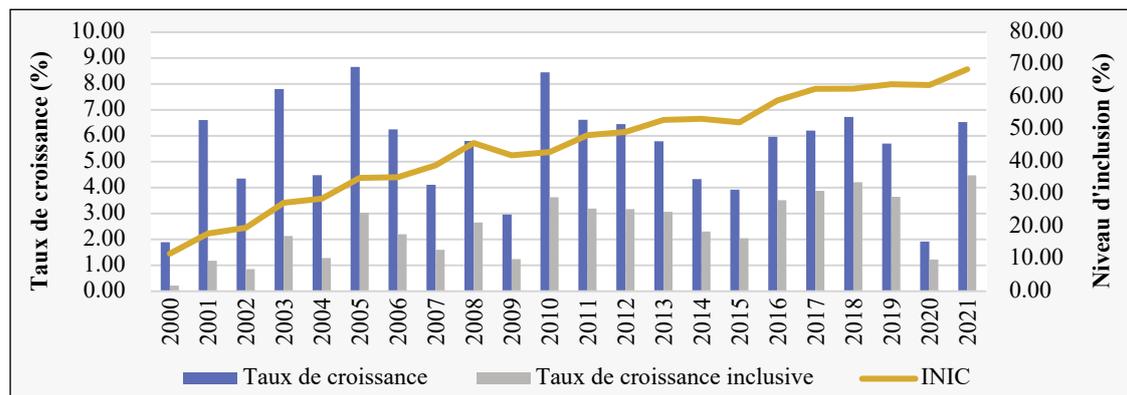
En 2021, la sortie de la pandémie de Covid-19 a été caractérisée par une croissance économique de 7,2 % avec un niveau d'inclusion s'élevant à 57,1 %.

3.2.2. Évolution de la croissance inclusive au Burkina Faso

De façon générale, entre 2000 et 2017, l'économie du Burkina Faso a connu une importante amélioration de ses performances, caractérisée par des taux de croissance considérablement élevés par année (en 2003, 2005 et 2010). Des taux de croissance en dessous de 4 % n'ont été enregistrés qu'en 2000, 2009, 2015 et 2020 dans la période sous revue. A la suite de ces performances économiques, que peut-on dire du niveau d'inclusion de l'amélioration du rythme de l'activité économique ?

Graphique 5

Évolution de la croissance inclusive dans l'économie du Burkina Faso



Source : construction de l'auteur

Le degré d'inclusion de la croissance de l'économie du Burkina Faso est passé de 11,6 % en 2000 à 57,1 % en 2021, soit une hausse globale de 56,9 % et une croissance annuelle moyenne de 8,8 %. Le niveau d'inclusion de la croissance au Burkina Faso a gardé un rythme croissant régulier avec quelques périodes de stagnation telles que 2006, 2009-2010, 2014-2015 et 2017-2020 (graphique 5). Les plus fortes évolutions du niveau d'inclusion sont constatées en 2008 et 2016 conditionnées par des taux de croissance relativement élevés (5,8 % et 6,0 %).

La combinaison du taux de croissance avec le niveau d'inclusion fait ressortir des taux de croissance inclusive évoluant de façon contrastée entre 0,2 et 4,5 % dans la période d'étude (Annexes, Tableau 5). De faibles taux de croissance inclusive (en dessous du seuil de 2 %) sont enregistrés

entre 2000 et 2004. A partir de 2010, le taux de croissance inclusive a évolué autour du seuil de 3 % pour la plupart des années jusqu'à atteindre 4,5 % en 2021. Un fléchissement est observé au cours des années de crises, à savoir 2014 et 2015 marqué par d'importantes crises politiques et 2020 par la pandémie de COVID-19.

Contextuellement à l'historique des politiques économiques appliquées au Burkina Faso, à partir de 2015, le Programme national de développement économique et social (PNDES) a été mis en œuvre. Les deux années ayant suivi le lancement du PNDES, les taux de croissance obtenus ont été de 6,0 % et 6,2 %. Avec des niveaux d'inclusion de 58,9 % et 62,5 %, les taux de croissance inclusive y ont été respectivement estimés à 3,5 % et 3,9 % (Annexes, Tableau 5).

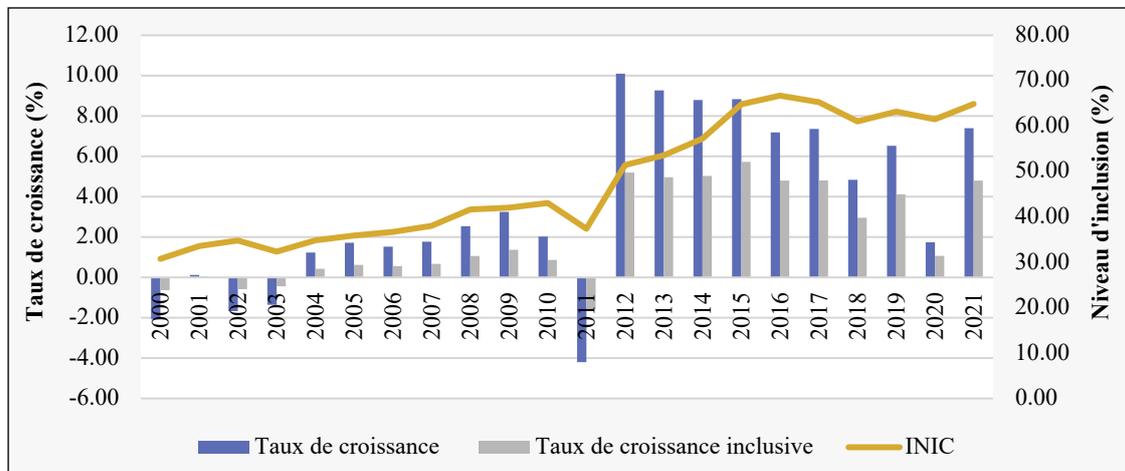
3.2.3. Évolution de la croissance inclusive en Côte d'Ivoire

Dans la période allant de 2000 à 2017, les séries de performances économiques réalisées par la Côte d'Ivoire peuvent être subdivisées en deux épisodes corrélés à l'évolution de la situation politique de ce pays. Durant la période de crise politique comprise entre 2002 et 2011, la situation économique de la Côte d'Ivoire s'est considérablement détériorée sous l'effet des importants conflits militaires qui ont marqué cette période. Cette situation s'est traduite par une dépression entre 2000 et 2003 et des niveaux d'accélération de l'activité économique

relativement faibles entre 2004 et 2010. En 2011, la Côte d'Ivoire a connu une profonde dépression économique (-4,2 %) contextuellement liée à la crise post-électorale qu'a connue ce pays à cette date. Une reprise de l'activité économique à partir de 2012 a succédé à ces épisodes de récessions et de dépressions économiques. Cette situation est également inscrite dans un contexte de stabilité politique après la résolution des différents conflits armés. Entre 2012 et 2017, le taux de croissance minimal de la Côte d'Ivoire a été de 7,2 %. Malgré les faibles performances réalisées en 2020 dans le contexte pandémique, une reprise de l'activité économique est observée en 2021 (graphique 6).

Graphique 6

Évolution de la croissance inclusive dans l'économie ivoirienne



Source : construction de l'auteur

Les deux épisodes précédemment illustrés se dessinent également dans l'analyse du niveau d'inclusion de la croissance. La situation défavorable de l'activité économique durant les années de crises politiques a donné lieu à peu de retombées et moins d'opportunités. En effet, comme le montre le graphique 6, le niveau d'inclusion de la croissance est resté largement en dessous du seuil de 50 % entre 2000 et 2011. Comparativement aux autres pays de l'UEMOA (à l'exception du Sénégal), la Côte d'Ivoire avait un niveau d'inclusion de la croissance assez élevé au départ en 2000 (30,7 %). Durant les onze années suivantes, le niveau d'inclusion ne s'est amélioré que de 6,6 points. Avec la reprise de l'activité économique à partir de 2012, le niveau d'inclusion de la croissance s'est considérablement amélioré : 37,4 % en 2011, 51,4 % en 2012, évoluant ainsi en hausse jusqu'à 65,3 % en 2017. Bien qu'un fléchissement ait été observé à partir de 2018, le niveau d'inclusion de la croissance de l'économie ivoirienne regagne son niveau antérieur en 2021.

Le même schéma s'observe pour le taux de croissance inclusive (graphique 6). Ce taux est resté en dessous de 1,5 % entre 2000 et 2011 avec une moyenne annuelle de 0,38 %. Dans la période de 2012 à 2017, le taux de croissance inclusive de l'économie ivoirienne s'est situé entre 4,8 % et 5,7 %.

En 2011, les changements politiques se sont traduits par la mise en œuvre d'un ensemble de politiques économiques et sociales (Plan national de développement) dans le but de « réduire le taux de pauvreté de plus de la moitié à l'horizon 2020 et faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à la même échéance²² ». Ce programme de développement mené de façon efficace a pu contribuer à améliorer le niveau d'inclusion de la croissance par la création de meilleures opportunités de croissance, avec moins d'inégalités et plus d'équité dans l'accès à ces opportunités.

²² PND 2016-2020, résumé du rapport du Groupe Consultatif.

3.2.4. Évolution de la croissance inclusive en Guinée-Bissau

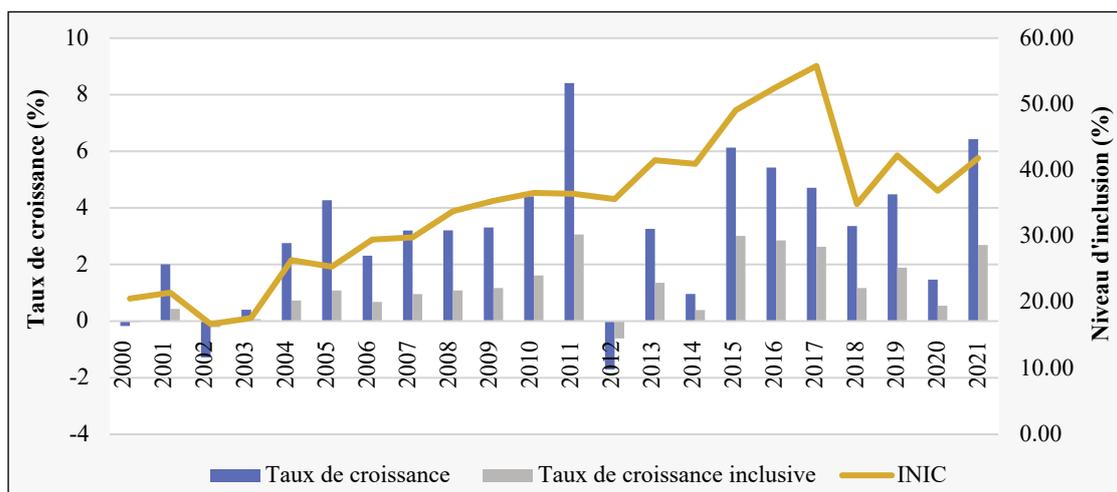
Au cours de la période sous revue, l'économie bissau-guinéenne a connu une série de récessions et de croissances dans l'évolution de son niveau d'activité (graphique 7). Les premières années sont caractérisées par des taux de croissance relativement faibles (ou même négatif en 2002). Entre 2006 et 2011, une croissance de l'activité économique est enregistrée avec des taux au-dessus de 3 % et un record de 8,4 % en 2011. La période 2012 -2014 n'a en revanche pas été favorable pour l'économie bissau-guinéenne : avec une dépression en 2012 caractérisée par un taux de croissance de -1,7 %, cette période est marquée par une faible évolution de l'activité économique. Mais, à partir de 2015 et jusqu'en 2021, on note une croissance régulière, en dehors du ralentissement en 2020 lié à la pandémie. Selon les notes d'analyses de la BAD

sur l'économie bissau-guinéenne (Perspectives économiques en Guinée-Bissau, 2022), elle est caractérisée par une importante sensibilité au choc climatique. En effet, les inondations intempestives, les incendies et les fortes baisses de la pluviométrie contribuent à ralentir considérablement l'activité économique et, par ce biais, à réduire les opportunités qui peuvent émaner de la croissance.

Le plus faible niveau d'inclusion de la croissance en Guinée-Bissau est atteint avec la dépression de l'économie enregistrée en 2002. En dehors de cette année, le niveau d'inclusion a connu une hausse régulière jusqu'à atteindre 35,6 % en 2012, soit une amélioration de 15,1 points par rapport à 2000. Une importante évolution du niveau de croissance inclusive y est observée durant les trois années qui ont suivi cette période. De 41,5 % en 2013, le niveau d'inclusion de la croissance a atteint 49,1 % en 2015 puis 52,6 % en 2016.

Graphique 7

Illustration de l'évolution de la croissance inclusive dans l'économie bissau-guinéenne



Source : construction de l'auteur

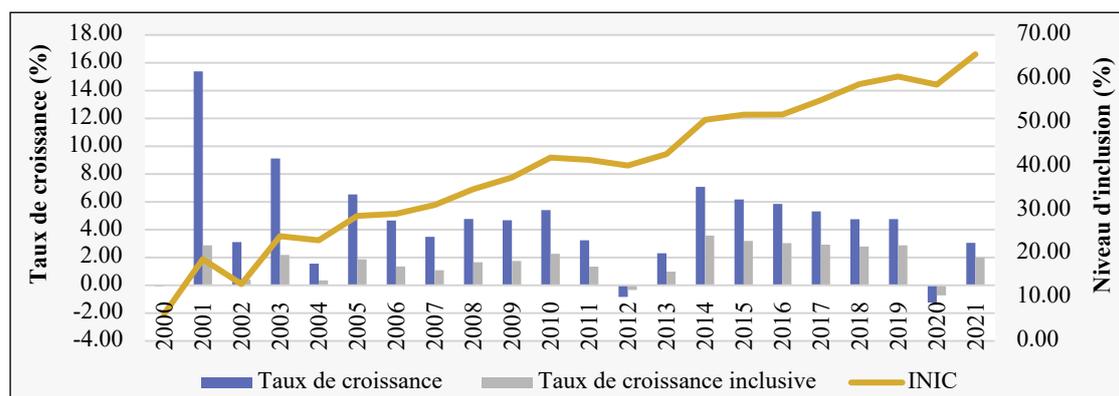
Le taux de croissance inclusive a connu ses meilleures performances en 2011, 2015 et 2021. Durant ces périodes, l'amélioration du niveau de l'activité économique s'est accompagnée de niveaux d'inclusion appréciables témoignant de la création de plus d'opportunités accessibles à une partie importante de la population de façon équitable. A l'inverse, durant les premières années composant la période d'étude (2000 à 2003), les faibles performances économiques ont été corrélées à des taux de croissance inclusive défavorables. Ce constat est également fait quant à l'analyse des performances réalisées dans la période de 2012 à 2014 et durant la crise sanitaire de 2020.

3.2.5. Évolution de la croissance inclusive au Mali

L'économie malienne a connu des taux de croissance inclusive inférieurs à 3,5 % entre 2000 à 2021. Cette évolution est assez contrastée sur la période sous revue. En effet, entre 2001 et 2002, la croissance inclusive au Mali est passée de 2,9 % à 0,4 % de façon similaire à la période de 2003-2004 où l'économie malienne a reculé de 1,8 point en termes de croissance inclusive. Ces contre-performances sont encore moindres comparativement à l'année 2012. Le taux de croissance inclusive réalisé en 2012 par le Mali est estimé à -0,3 % (Annexes, Tableau 8) illustrant ainsi une évolution défavorable de l'activité économique, des opportunités qu'elle offre et le niveau d'accès à ces opportunités.

Graphique 8

Évolution de la croissance inclusive dans l'économie malienne



Sources : construction de l'auteur

Les meilleures performances de croissance inclusive réalisées par l'économie malienne sont celles des années ultérieures à 2013. Entre 2014 et 2019, le taux de croissance inclusive annuel du Mali s'est situé entre 2,8 % (2018) et 3,6 % (2014).

Entre 2006 et 2010 le niveau d'activité de l'économie malienne a plus ou moins évolué de façon régulière autour du seuil de 4 %. De remarquables hausses de l'activité économique avaient été auparavant notées en 2001 (15,4 %) et en 2003 (9,1 %). Quant à la période allant de 2014 à 2017, une faible décélération est observée avec néanmoins de meilleurs niveaux de croissance économique comparativement aux années ayant précédé cette période (2012 et 2013). En effet, l'économie malienne a connu une dépression en 2012 caractérisée par une chute de la valeur ajoutée à hauteur de 0,8 %. Cette situation est contextualisée par une crise éclatée en 2012 ayant déstabilisé considérablement l'équilibre sociopolitique du Mali à travers l'insurrection sécessionniste du nord du pays suivie d'une instabilité politique. Les études réalisées par le PNUD²³ concernant l'impact de la crise malienne de 2012 sur l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) ont abouti à la conclusion d'une situation insatisfaisante des politiques mises en œuvre. Le bilan global fait état d'une dégradation de l'équité de l'accès aux opportunités créées dans l'évolution de l'activité économique.

3.2.6. Évolution de la croissance inclusive au Niger

Dans la période sous revue, le Niger a connu plusieurs épisodes de dépression comme on peut l'observer sur le graphique 9. De faibles

performances économiques sont observées en 2004, 2007, 2011 ou 2013 avec des taux de croissance économique n'atteignant guère le niveau de 3 %. En revanche, les années 2008, 2010 et 2012 ont présenté d'importants niveaux de croissance économique évoluant au-delà de 8 % avec particulièrement un taux de 15,7 % en 2012.

L'analyse de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance fait toutefois ressortir une tendance à la hausse dans la période d'étude : le niveau d'inclusion de la croissance dans l'économie nigérienne est passé de 2,3 % en 2000 à 52,0 % en 2020, soit une hausse de 49,7 points. La plus importante progression réalisée est celle de la période 2004-2014 où une hausse de 31,0 points a été observée en dix ans. Les années postérieures à 2014 ont en revanche présenté une certaine morosité en termes de croissance inclusive.

Les premières années de la période sous revue ont été marquées par des taux de croissance économique élevés sans pour autant qu'on n'observe des taux de croissance inclusive appréciables. Entre 2000 et 2021, le taux de croissance inclusive de l'économie nigérienne a évolué entre -0,4 % et 6,8 %.

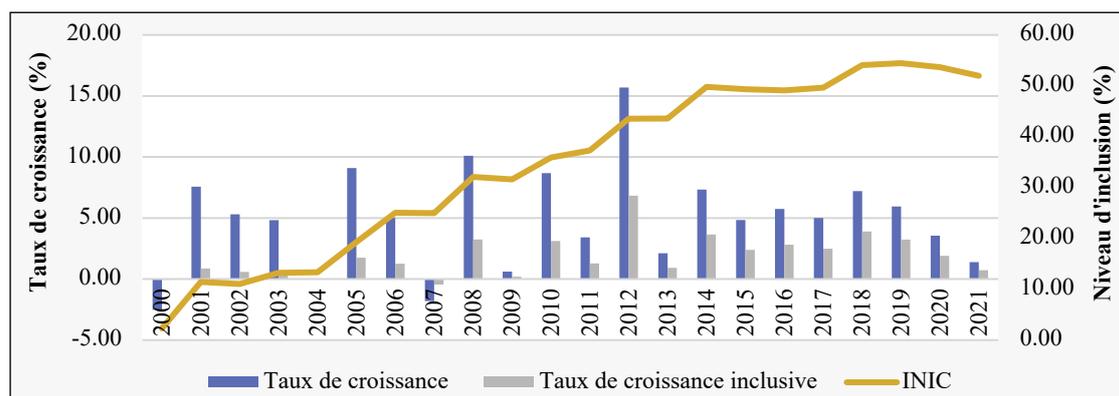
Dans la période 2012-2015, le contexte nigérien a été marqué par la mise en œuvre du Plan de développement économique et social (PDES) dont les résultats ont été évalués comme étant mitigés, avec des retombées assez faibles par rapport à la croissance économique réalisée. Cette situation a, par la suite, motivé la mise en œuvre du premier plan quinquennal de l'opérationnalisation de la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI - Niger 2035), le PDES 2017-2021²⁴. Le début de la période de référence

²³ « Impacts de la crise socio-économique et politique 2012 sur les Objectifs du millénaire pour le développement au Mali », Mars 2013

²⁴ Plan de développement économique et social

Graphique 9

Évolution de la croissance inclusive dans l'économie nigérienne



Sources : construction de l'auteur

(2017-2019) de ce programme s'est accompagné de taux de croissance inclusive variant autour de 3 %, selon les résultats obtenus dans le cadre de cette étude.

3.2.7. Évolution de la croissance inclusive au Sénégal

Le Sénégal est le pays de l'UEMOA qui a connu les niveaux d'inclusion de la croissance les plus élevés sur toute la période sous revue. Le niveau d'inclusion de la croissance de l'économie sénégalaise a connu une amélioration de 49,5 points dans cette période, en passant de 48,0 % en 2000 à 97,5 % en 2021. A partir de 2003, le Sénégal connaissait déjà un niveau d'inclusion bien au-delà de 60 % (graphique 10), résultat d'une forte hausse observée entre 2000 et 2003. Cette performance s'est accompagnée de taux de croissance inclusive très proches des taux de croissance économique. Pour certaines périodes ayant connu des taux de croissance relativement faibles (2000 à 2002 et 2006 à 2013), les taux de croissance inclusive ressortent également faibles. Entre 2000 et 2002, le taux maximal de croissance économique atteint a été de 4,6 %. Pendant la période 2003-2005 qui a suivi, l'économie sénégalaise a connu une croissance économique allant de 6,7 % à 5,6 % tandis que la croissance inclusive évoluait entre 4,2 % et 3,9 %. Cette dernière période a été suivie d'un épisode de morosité économique caractérisé par des taux de croissance en dessous de 5 % entre 2008 et 2014 ainsi que des taux de croissance inclusive en dessous de 4 %.

Bien qu'en 2011 on ait assisté à une décélération évaluable à -2,3 points, à partir de 2012, l'économie sénégalaise a entamé une période d'importante

croissance économique comparativement à la période précédente. En effet, estimé à 1,8 % en 2011, l'évolution du niveau d'activité a atteint 6,3 % en 2015 et a évolué au-delà du seuil de 6 % jusqu'à atteindre 7,4 % en 2017. Les performances économiques réalisées dans cette période ont permis d'enregistrer des niveaux de croissance inclusive appréciables conformément à la hausse du niveau d'inclusion de la croissance y ayant été enregistrée. Évalué à 3,0 % en 2013, le taux de croissance inclusive de l'économie sénégalaise a atteint 7,0 % en 2017. Une décélération a pu être notée entre 2018 et 2020, mais la situation se rétablit en 2021 avec un taux de croissance inclusive de 6,4 %.

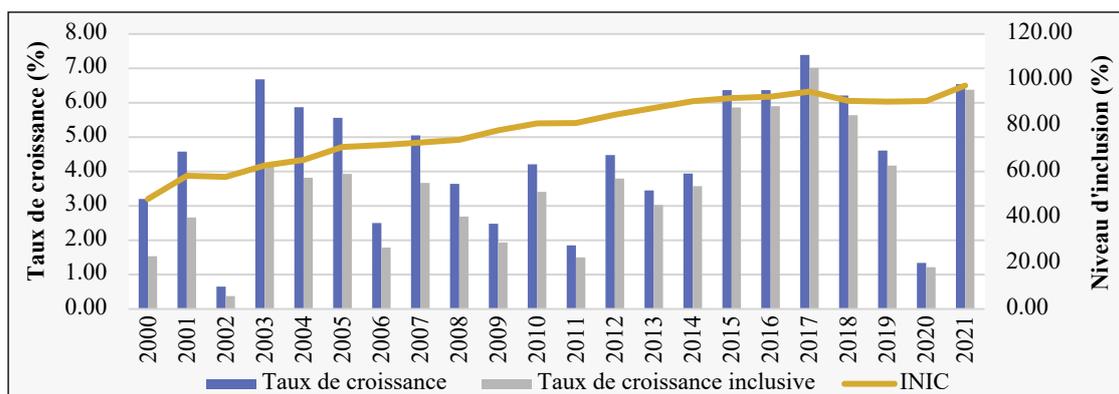
Dans l'historique des politiques économiques mises en œuvre au Sénégal, la morosité observée entre 2008 et 2014 a été, entre autres, à l'origine de la mise en œuvre d'un nouveau programme de développement, le Plan Sénégal émergent²⁵ (PSE). Le PSE a été articulé sur trois axes principaux : la transformation structurelle de l'économie dans le but de stimuler la création d'emploi et l'amélioration du niveau d'inclusion du développement économique ; l'amélioration significative des conditions de vie des populations et la réduction des inégalités ; le renforcement de la qualité des politiques, de la gouvernance, de la sécurité et de l'appareil juridique. C'est en ce sens que le Plan d'actions prioritaires (PAP) est lancé à partir de 2014. La période de mise en œuvre du PAP a connu une importante évolution en termes de croissance inclusive. Cette période a en effet présenté les taux de croissance inclusive les plus élevés résultant de forts taux de croissance économique avec des niveaux d'inclusion les plus appréciables de l'UEMOA.

2017-2021 (2017), Ministère du Plan, République du Niger

²⁵ Plan Sénégal Emergent, 2014

Graphique 10

Évolution de la croissance inclusive dans l'économie sénégalaise



Sources : construction de l'auteur

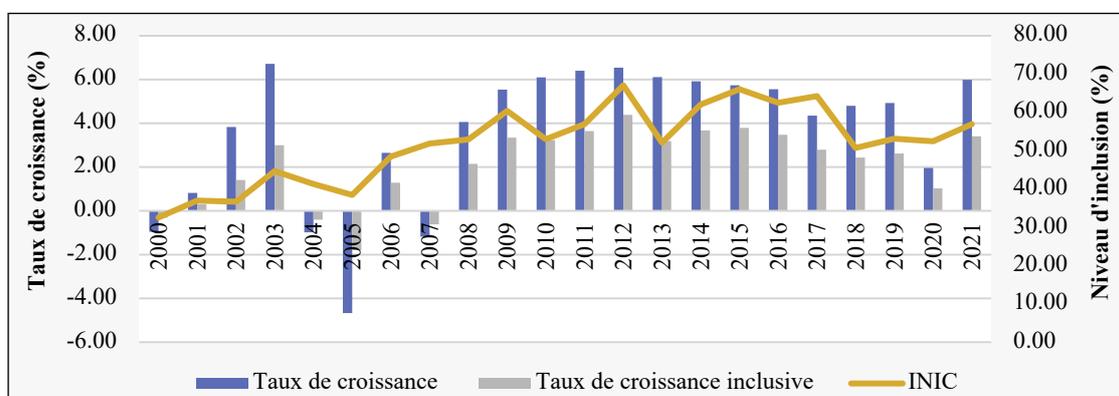
3.2.8. Évolution de la croissance inclusive au Togo

L'économie togolaise a connu de faibles performances au tout début de la période sous revue. Une reprise a certes été enregistrée en 2003, mais les niveaux de croissance sont ensuite restés en dessous du seuil de 4 % de 2003 à 2008 avec en particulier des récessions enregistrées entre 2004,

2005 et 2007 (Graphique 11). Entre 2009 et 2016, l'activité économique a été plus soutenue avec un pic entre 2011 et 2013 : le taux de croissance a connu en 2012 une évolution de 2,5 points par rapport à 2008. 2020 a été une année de rupture en raison de la crise mondiale provoquée par la pandémie de Covid-19, mais le taux de croissance s'est de nouveau établi à 6 % en 2021.

Graphique 11

Évolution de la croissance inclusive dans l'économie togolaise



Source : construction de l'auteur

Le niveau d'inclusion de la croissance économique du Togo a évolué de façon contrastée entre 32,5 % (minimum atteint en 2000) et 67,1 % (maximum atteint en 2012). La plus importante progression a été réalisée dans la période de 2000 à 2009 où une évolution de +34,5 points est observée avec cependant un recul particulier de 4,4 points entre 2003 et 2005. De 2015 à 2018, le niveau d'inclusion de la croissance de l'économie a présenté une tendance baissière caractérisée par une chute globale de 15,3 points. Cette situation a contribué à ramener le niveau d'inclusion de la croissance

en dessous du seuil de 60 % à la fin de la période sous revue.

Les taux de croissance inclusive varient en fonction de l'évolution de la croissance économique et du niveau d'inclusion. Dans la période 2000-2008, l'économie togolaise a présenté une croissance inclusive plutôt faible, avec même des taux négatifs pour les années 2000, 2004, 2005 et 2007. La situation s'est redressée de 2008 à 2016, mais la période 2017-2020 a connu un ralentissement de 1,8 point.

Entre 2010 et 2022, le Togo a connu des programmes de développement sectoriel à l'image du Plan sectoriel de l'éducation 2010-2020 et le Plan national de développement sanitaire 2017-2022. La quête d'un système d'éducation garantissant une équité en termes d'accès à l'éducation fait partie des points essentiels ciblés par le Plan sectoriel d'éducation²⁶. Ainsi, la mise en œuvre de ce programme a permis d'observer des niveaux d'inclusion plus élevés, si on exclut les années particulières telles que 2013 et celles ultérieures à 2017.

3.2.9. Évolution pour l'ensemble des pays de l'UEMOA

Dans son ensemble, l'UEMOA a connu une évolution de 37,6 points du niveau d'inclusion de la croissance économique dans la période d'étude, en passant du niveau moyen de 22,3 % en 2000 à 59,9 % en 2021. Cette amélioration du niveau d'inclusion dans l'Union a été plutôt régulière sur la période. Bien que la pandémie de Covid-19 ait contribué à faire fléchir le niveau d'inclusion au sein de l'Union, les perspectives présentées par les pays de l'UEMOA en 2021 font preuve d'une amélioration appréciable de la situation de la croissance inclusive de la zone.

Tableau 4

Moyenne pondérée du niveau d'inclusion de la croissance dans l'UEMOA

Année	INIC normé (%)	Année	INIC normé (%)
2000	22,3	2011	45,5
2001	27,7	2012	49,5
2002	26,5	2013	51,8
2003	29,0	2014	54,9
2004	31,6	2015	57,8
2005	34,3	2016	59,2
2006	36,6	2017	60,3
2007	38,1	2018	55,4
2008	42,2	2019	57,8
2009	43,0	2020	56,1
2010	45,3	2021	59,9

Source : calculs de l'auteur

Les plus fortes évolutions (plus de 4 %) du niveau de croissance inclusive de l'Union ont été observés en 2001, 2008 et 2012. En 2001, une croissance de 5,3 points est notée dans l'Union, principalement maintenue par les performances en termes de

croissance inclusive réalisées par le Mali (+12,5), le Sénégal (+10,1), et le Niger (+9,1). Dans l'autre sens, certaines économies telles que celles du Bénin, de la Guinée-Bissau et de la Côte d'Ivoire ont contribué à ralentir l'évolution du niveau d'inclusion de l'Union avec des évolutions en dessous de la moyenne globale. En 2008, les performances sont guidées principalement par le Niger (+7,1) et le Burkina Faso (+6,9). L'évolution de 4,0 point présentée par l'Union en 2012 est la résultante d'une importante performance en termes d'évolution du niveau de croissance inclusive au niveau des économies ivoirienne (+14,0), togolaise (+10,1) et nigérienne (+6,2) et des contreperformances réalisées par les économies malienne (-1,3), bissau-guinéenne (-0,8) et béninoise (-0,1).

3.3. Indicateur de niveau d'inclusion VS Indice de développement humain (2021)

Il est tentant de comparer les résultats présentés par pays dans cette étude avec l'analyse des progrès en matière de développement humain proposée chaque année par le Pnud dans son Rapport sur le développement humain. Si on se réfère à la publication des IDH pour les pays de l'UEMOA pour l'année 2021, on peut classer ces pays en deux groupes (graphique 12). Le premier groupe comprend les pays ayant un IDH supérieur au seuil symbolique de 0,5 : il est composé du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo ; les quatre autres pays de l'UEMOA (Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali et Niger) ont des IDH inférieurs à 0,5.

Encadré : Notion de développement humain et Indice de développement humain

Selon le Pnud, la notion de développement humain renvoie à l'élargissement des choix, à savoir les options ou opportunités dont disposent les individus. Pour mesurer cette notion économique, un indicateur composite appelé Indice de développement humain (IDH) est élaboré sur la base de trois dimensions :

- Dimension santé et longévité appréhendée par l'espérance de vie à la naissance ;
- Dimension instruction appréhendée par la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation ;
- Dimension niveau de vie décent appréhendée par le revenu national brut par habitant.

Les indices des trois dimensions représentées sont agrégés en un indice à travers une moyenne géométrique. L'IDH est configuré de telle sorte à évoluer de 0 à 1 à mesure que le niveau de développement humain augmente.

Sources : Rapport sur le développement humain 2011, note technique

²⁶ Rapport d'évaluation du Plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2010-2025 et du Plan triennal d'action 2014-2016 du Togo, Global Partnership.

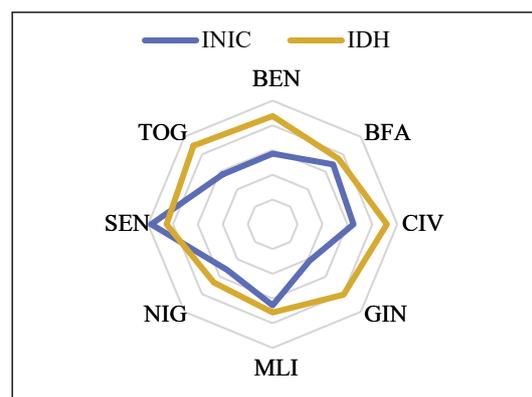
Comparativement au niveau d'inclusion de la croissance pour la même année, on constate que certains pays ayant un IDH inférieur à 0,5 (Burkina Faso et Mali) ont des INIC supérieurs à ceux des autres pays de l'UEMOA (à l'exception du Sénégal). Le classement des pays selon leur INIC n'est donc pas similaire au classement selon leur IDH. Cette différence vient de la définition

même de la notion de croissance inclusive et de celle du développement humain. La croissance inclusive met en exergue une création de richesses donnant lieu à d'importantes opportunités à accès équitable tandis que le développement humain met en exergue l'élargissement des horizons de choix des individus tel que l'a établi Amartya Sen en 1990.

Graphique 12

Valeurs de l'INIC et de l'IDH dans les pays de l'UEMOA en 2021

	INIC	IDH
Bénin	57,1	0,525
Burkina Faso	68,5	0,449
Cote d'Ivoire	64,9	0,550
Guinée-Bissau	41,8	0,483
Mali	65,6	0,428
Niger	52,0	0,400
Sénégal	97,5	0,511
Togo	56,9	0,539



Source : construction de l'auteur et données du Pnud (2022)

Conclusion

À partir des forces et des faiblesses des méthodes utilisées dans la littérature économique, cette étude a adopté l'approche de l'élaboration d'un indicateur synthétique variant dans l'intervalle 0-100 pour mesurer le degré d'inclusion de la croissance à l'aide de l'analyse factorielle multiple. En croisant cet indicateur avec le taux de croissance économique, on obtient un second indicateur pouvant être considéré comme un taux de croissance inclusive. L'analyse des indicateurs de croissance inclusive a permis de faire le constat suivant : les variations du taux de croissance inclusive pour un pays donné laissent entrevoir l'historique économique et socio-politique de ce dernier. Cela consolide ainsi l'aspect pragmatique de l'outil de mesure de la croissance inclusive élaboré dans le cadre de cette étude ainsi que la cohérence dans la conception méthodologique d'un outil multidimensionnel à cet effet. Globalement, l'UEMOA a connu une évolution de 37,6 points du niveau d'inclusion de la croissance économique dans la période d'étude, en passant du niveau moyen de 22,3 % en 2000 à 59,9 % en 2021. Cette amélioration du niveau d'inclusion dans l'Union a connu une structure régulière sur la période sous revue avec une stagnation isolée en 2002. Bien que la crise mondiale de la pandémie de Covid-19 en 2020 ait contribué à faire fléchir le niveau d'inclusion dans les pays de l'Union, les perspectives présentées en 2021 permettent

de s'attendre à une amélioration progressive de la situation de la croissance inclusive de la zone ; toutefois les analyses font ressortir une situation plus favorable dans un certain nombre de pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Togo) que dans les autres (Bénin, Mali, Guinée-Bissau et le Niger).

Le niveau de développement économique et social des pays de l'UEMOA montre qu'une importante amélioration est encore nécessaire. Pour la plupart, ces pays ont adopté des séries de programmes de développement économique et social (PNDES-Burkina Faso, PES-Sénégal, PND-Côte d'Ivoire, PDES-Niger, etc). L'un des principaux objectifs de ces programmes de développement est la création d'une atmosphère économique propice à la réalisation d'une croissance économique importante et inclusive. A l'exemple du Burkina Faso, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, la mise en œuvre de tels programmes s'est accompagnée d'une importante amélioration du niveau de croissance inclusive de telle sorte que les niveaux de croissance économique présentés par ces pays soient considérés comme les plus inclusifs de l'Union. Cependant, à cette étape de l'analyse, il serait imprudent d'imputer ces évolutions à la mise en œuvre de politiques économiques et sociales à travers une simple corrélation des faits. Des analyses de causalité plus approfondies seraient nécessaires pour déterminer le rôle effectif que jouent ces politiques ainsi que les autres facteurs de l'économie pour atteindre une croissance réellement inclusive.

Références bibliographiques

- Ali, I., et H.H. Son (2007a).** « Measuring inclusive growth ». *Asian Development Review*, vol. 24, no 1, p. 11.
- Ali, I., et H.H. Son (2007b).** *Defining and Measuring inclusive growth: application to the Philippines*. ERD Working Paper No. 98, Mandaluyong City, Philippines
- Anago et Hougbelem (2015).** Construction d'un indicateur synthétique de croissance inclusive. *Revue d'Analyse des politiques économiques et financières* Volume 1, Numéro 1 Août pp 69 – 105.
- Banque Africaine de Développement (2016).** *Mesurer la croissance inclusive : de la théorie à la pratique en Afrique du Nord*. Document de travail, Série sur les notes de politiques en Afrique du Nord.
- Banque Mondiale (2013).** *Inclusive Growth revisited: Measurement and Determinants*. Economic Premise n°122.
- Barro, R. J. (1990).** Government spending in a simple model of endogeneous growth. *Journal of Political Economy* 98(S5): 103-125.
- Bourguignon, F. (2004).** The Poverty-Growth-Inequality Triangle. Indian Council for Research on International Economic Relations Working Paper #125.
- Commission économique pour l'Afrique (2018).** *Les moteurs de la croissance inclusive en Afrique*. Addis-Abeba, Éthiopie Première édition : octobre 2018
- Fall, N., Sawadogo, I., Kanaza, H. (2021).** International trade and inclusive growth in West African Economic and Monetary Union (WAEMU) countries. *Estudio de Economia Aplicada. Volumen: 39-2 // ISSN: 1133-3197. <http://ojs.ual.es/ojs/index.php/eea/article/view/3833>*.
- FMI (2022).** *Union économique et monétaire ouest-africaine rapport sur les politiques communes des pays membres*. Rapport du FMI no 22/67.
- Ianchovichina, E. et Gable, S. (2009).** *Inclusive growth analytics: framework and application*. The World Bank, Policy Research Working Paper Series.
- Ianchovichina, E. et Gable, S. (2009).** *Inclusive growth analytics: framework and application*. The World Bank, Policy Research Working Paper Series.
- Klasen, S. (2010).** *Measuring and Monitoring Inclusive Growth: Multiple Definitions, Open Questions, and Some Constructive Proposals 1*. Asian Development Bank: Sustainable Development Working Paper Series.
- Kuznets, S. (1955).** *Economic Growth and Income Inequality*. *American Economic Review*, March.
- Lainé, M. (2017).** *David Ricardo, Karl Marx et l'antagonisme nécessaire des intérêts de classe*. Thèse Doctorat en philosophie, Université Laval, Québec, Canada.
- Lucas, R. (1988).** On the Mechanisms of Economics Development. *Journal of Monetary Economics*, 22, 3, (July): 3-42.
- McKinley, T. (2010).** *Inclusive Growth Criteria and Indicators: An Inclusive Growth Index for Diagnosis of Country Progress*. *ADB Sustainable Development Working Paper Series*, No. 14. Mandaluyong City, Philippines, Asian Development Bank.
- PNUD (2022).** *Rapport sur le développement humain 2021/2022 présentation*.
- Ravallion, M. (2004).** *Définition de la croissance favorable aux pauvres : une réponse* Nanak Kakwani. Banque mondiale, Centre international pour l'action en faveur des pauvres, One Pager 2004.
- Romer P. (1986).** Increasing Returns and Long-Run Growth. *Journal of Political Economy*, vol. 94, pp. 1002-1037.
- Sala-i-Martin, X. (2002).** *The World Distribution of Income*. NBER Working Paper Series, n°8933.
- Solow, R.M. (1956).** A Contribution to the Theory of Economic Growth. *The Quarterly Journal of Economics*, Oxford University Press, vol. 70(1), pages 65-94.
- Solow, R.M. (1988).** Growth Theory and After. *The American Economic Review*, 307-317.
- UEMOA (2020).** *Note de communication des résultats de la première Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM)*.
- UEMOA (2022).** *Rapport régional de Suivi des Plans nationaux de développement ou des Stratégies de réduction de la pauvreté (PND/DSRP) axé sur les Objectifs de développement durable (ODD) 3^e Édition*.

Annexes

Tableau 5

Evolution du taux de croissance économique, de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) et du taux de croissance inclusive (TCI) au Bénin entre 2000 et 2021

Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)	Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)
2000	5,86	38,94	2,28	2011	2,96	59,22	1,75
2001	5,34	40,01	2,14	2012	4,81	59,11	2,84
2002	4,64	40,30	1,87	2013	7,19	60,51	4,35
2003	3,44	40,04	1,38	2014	6,35	60,88	3,87
2004	4,43	43,73	1,94	2015	2,10	59,96	1,26
2005	1,72	44,15	0,76	2016	3,34	58,96	1,97
2006	3,94	45,41	1,79	2017	5,67	57,60	3,27
2007	5,98	48,50	2,90	2018	6,7	51,58	3,46
2008	4,90	51,30	2,51	2019	6,87	52,89	3,63
2009	2,33	52,30	1,22	2020	3,85	52,59	2,02
2010	2,11	55,27	1,17	2021	7,2	57,09	4,11

Source : données de WDI et calculs de l'auteur

Tableau 6

Evolution du taux de croissance économique, de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) et du taux de croissance inclusive (TCI) au Burkina Faso entre 2000 et 2021

Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)	Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)
2000	1,89	11,60	0,22	2011	6,62	48,17	3,19
2001	6,61	17,80	1,18	2012	6,45	49,18	3,17
2002	4,35	19,58	0,85	2013	5,79	52,92	3,06
2003	7,80	27,31	2,13	2014	4,33	53,26	2,31
2004	4,48	28,59	1,28	2015	3,92	52,14	2,04
2005	8,66	35,00	3,03	2016	5,96	58,93	3,51
2006	6,25	35,20	2,20	2017	6,20	62,52	3,88
2007	4,11	38,87	1,60	2018	6,73	62,55	4,21
2008	5,80	45,77	2,65	2019	5,7	63,92	3,64
2009	2,96	41,96	1,24	2020	1,92	63,69	1,22
2010	8,45	42,96	3,63	2021	6,53	68,54	4,48

Sources : données de WDI et calculs de l'auteur

Tableau 7

Evolution du taux de croissance économique, de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) et du taux de croissance inclusive (TCI) en Côte d'Ivoire entre 2000 et 2021

Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)	Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)
2000	-2,07	30,75	-0,64	2011	-4,20	37,39	-1,57
2001	0,12	33,59	0,04	2012	10,10	51,42	5,19
2002	-1,67	34,80	-0,58	2013	9,27	53,57	4,97
2003	-1,36	32,34	-0,44	2014	8,79	57,25	5,03
2004	1,23	34,83	0,43	2015	8,84	64,80	5,73
2005	1,72	35,90	0,62	2016	7,19	66,71	4,80
2006	1,52	36,69	0,56	2017	7,36	65,27	4,80
2007	1,77	38,01	0,67	2018	4,84	61,04	2,95
2008	2,54	41,64	1,06	2019	6,52	63,17	4,12
2009	3,25	42,04	1,37	2020	1,74	61,51	1,07
2010	2,02	43,05	0,87	2021	7,40	64,86	4,80

Sources : données de WDI et calculs de l'auteur

Tableau 8

Evolution du taux de croissance économique, de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) et du taux de croissance inclusive (TCI) en Guinée Bissau entre 2000 et 2021

Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)	Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)
2000	-0,17	20,56	-0,03	2011	8,41	36,41	3,06
2001	2,01	21,45	0,43	2012	-1,71	35,63	-0,61
2002	-1,28	16,70	-0,21	2013	3,26	41,52	1,35
2003	0,4	17,62	0,07	2014	0,96	40,95	0,39
2004	2,76	26,37	0,73	2015	6,13	49,10	3,01
2005	4,27	25,39	1,08	2016	5,43	52,58	2,85
2006	2,31	29,48	0,68	2017	4,71	55,79	2,63
2007	3,2	29,83	0,95	2018	3,36	34,86	1,17
2008	3,21	33,78	1,08	2019	4,48	42,24	1,89
2009	3,31	35,36	1,17	2020	1,47	36,89	0,54
2010	4,41	36,57	1,61	2021	6,43	41,83	2,69

Sources : données de WDI et calculs de l'auteur

Tableau 9

Evolution du taux de croissance économique, de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) et du taux de croissance inclusive (TCI) au Mali entre 2000 et 2021

Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)	Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)
2000	-0,06	6,17	0,00	2011	3,24	41,42	1,34
2001	15,38	18,69	2,87	2012	-0,84	40,13	-0,34
2002	3,11	13,02	0,40	2013	2,30	42,74	0,98
2003	9,12	23,95	2,18	2014	7,08	50,58	3,58
2004	1,56	23,04	0,36	2015	6,17	51,78	3,19
2005	6,53	28,61	1,87	2016	5,85	51,80	3,03
2006	4,66	29,09	1,36	2017	5,31	55,10	2,93
2007	3,49	31,12	1,09	2018	4,75	58,75	2,79
2008	4,77	34,72	1,66	2019	4,76	60,48	2,88
2009	4,68	37,40	1,75	2020	-1,24	58,65	-0,73
2010	5,41	41,96	2,27	2021	3,05	65,58	2,00

Sources : données de WDI et calculs de l'auteur

Tableau 10

Evolution du taux de croissance économique, de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) et du taux de croissance inclusive (TCI) au Niger entre 2000 et 2021

Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)	Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)
2000	-2,53	2,28	-0,06	2011	3,42	37,30	1,28
2001	7,57	11,43	0,86	2012	15,69	43,54	6,83
2002	5,30	11,01	0,58	2013	2,11	43,57	0,92
2003	4,82	13,23	0,64	2014	7,33	49,78	3,65
2004	0,04	13,32	0,01	2015	4,84	49,31	2,39
2005	9,09	19,27	1,75	2016	5,74	49,09	2,82
2006	5,02	25,04	1,26	2017	5,01	49,63	2,49
2007	-1,80	24,96	-0,45	2018	7,21	54,06	3,90
2008	10,10	32,09	3,24	2019	5,94	54,45	3,23
2009	0,61	31,60	0,19	2020	3,55	53,65	1,90
2010	8,68	35,90	3,12	2021	1,39	51,97	0,72

Sources : données de WDI et calculs de l'auteur

Tableau 11

Evolution du taux de croissance économique, de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) et du taux de croissance inclusive (TCI) au Sénégal entre 2000 et 2021

Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)	Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)
2000	3,20	48,00	1,54	2011	1,85	81,13	1,50
2001	4,58	58,12	2,66	2012	4,48	84,76	3,80
2002	0,65	57,63	0,37	2013	3,45	87,70	3,03
2003	6,68	62,63	4,18	2014	3,94	90,69	3,57
2004	5,87	65,04	3,82	2015	6,37	92,03	5,86
2005	5,56	70,70	3,93	2016	6,37	92,65	5,90
2006	2,50	71,53	1,79	2017	7,39	94,88	7,01
2007	5,05	72,63	3,67	2018	6,21	90,83	5,64
2008	3,64t	73,85	2,69	2019	4,61	90,47	4,17
2009	2,48	77,99	1,93	2020	1,34	90,74	1,22
2010	4,21	81,00	3,41	2021	6,54	97,52	6,38

Sources : données de WDI et calculs de l'auteur

Tableau 12

Evolution du taux de croissance économique, de l'indicateur du niveau d'inclusion de la croissance (INIC) et du taux de croissance inclusive (TCI) au Togo entre 2000 et 2021

Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)	Année	Taux de croissance	INIC (%)	TCI (%)
2000	-0,96	32,54	-0,31	2011	6,40	56,92	3,64
2001	0,82	36,98	0,30	2012	6,54	67,06	4,39
2002	3,83	36,68	1,40	2013	6,11	52,10	3,18
2003	6,72	44,66	3,00	2014	5,92	62,05	3,67
2004	-0,98	41,29	-0,40	2015	5,74	66,05	3,79
2005	-4,67	38,42	-1,79	2016	5,56	62,52	3,48
2006	2,65	48,46	1,28	2017	4,35	64,25	2,79
2007	-1,18	51,86	-0,61	2018	4,80	50,74	2,44
2008	4,06	52,92	2,15	2019	4,93	53,12	2,62
2009	5,54	60,38	3,35	2020	1,96	52,46	1,03
2010	6,10	52,99	3,23	2021	5,99	56,90	3,41

Sources : données de WDI et calculs de l'auteur

Tableau 13

Axes factoriels retenus dans la construction du sous indicateur de la dimension économique

Libellé de la variable	Axe 1	Axe 2	Décomposition graphique du sous indicateur	
Taux de croissance du PIB par occupé	-0,85	0,11		
Croissance de la consommation par tête	-0,85	-0,04		
Taux de chômage au sens du BIT	-0,04	-1,00		

Source : résultats de l'AFM, données du WDI

Tableau 14

Axes factoriels retenus dans la construction du sous indicateur de la dimension sociale

Libellé de la variable	Axe 1	Axe 2	Décomposition graphique du sous indicateur		
Dépenses publiques en santé (%PIB)	0,06	-0,78	<table border="1"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • dépenses publiques en éducation <ul style="list-style-type: none"> • espérance de vie • mortalité maternelle • mortalité infantile • taux net de scolarisation, 73,5 % </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Incidence du paludisme • dépenses publiques en santé, 26,5 % </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> • dépenses publiques en éducation <ul style="list-style-type: none"> • espérance de vie • mortalité maternelle • mortalité infantile • taux net de scolarisation, 73,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Incidence du paludisme • dépenses publiques en santé, 26,5 %
<ul style="list-style-type: none"> • dépenses publiques en éducation <ul style="list-style-type: none"> • espérance de vie • mortalité maternelle • mortalité infantile • taux net de scolarisation, 73,5 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Incidence du paludisme • dépenses publiques en santé, 26,5 % 				
Dépenses publiques en éducation (%PIB)	0,60	0,42			
Espérance de vie (années)	0,92	-0,12			
Mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	-0,85	-0,19			
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	-0,92	0,00			
Taux net de scolarisation (%)	0,77	0,08			
Incidence du paludisme (par 1000 personnes exposées)	-0,47	0,67			

Source : résultats de l'AFM, données du WDI

Tableau 15

Axes factoriels retenus dans la construction du sous indicateur de la dimension niveau de vie

Libellé de la variable	Axe 1	Axe 2	Décomposition factorielle du sous indicateur		
Accès à l'électricité (% population)	0,79	0,01	<table border="1"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • accès à l'électricité • souscription téléphone fixe • taux d'utilisation de l'internet <ul style="list-style-type: none"> • accès à l'eau potable • accès à l'assainissement, 69,8 % </td> <td>Emissions de CO₂ (kg/PIB \$), 30,2 %</td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> • accès à l'électricité • souscription téléphone fixe • taux d'utilisation de l'internet <ul style="list-style-type: none"> • accès à l'eau potable • accès à l'assainissement, 69,8 % 	Emissions de CO ₂ (kg/PIB \$), 30,2 %
<ul style="list-style-type: none"> • accès à l'électricité • souscription téléphone fixe • taux d'utilisation de l'internet <ul style="list-style-type: none"> • accès à l'eau potable • accès à l'assainissement, 69,8 % 	Emissions de CO ₂ (kg/PIB \$), 30,2 %				
Émissions de CO ₂ (kg/PIB \$)	0,52	-0,69			
Souscription téléphone fixe (% population)	0,89	-0,19			
Taux d'utilisation de l'internet (% population)	0,22	0,69			
Accès à l'eau potable (% population)	0,73	0,02			
Accès à l'assainissement (% population)	0,75	-0,47			

Source : résultats de l'AFM, données du WDI

